

## Le «saint de Vitré» : René Breteau de la Guéretterie (1761-1840)

En 1853, des presses de l'imprimerie Charles Catel à Rennes, sortait une plaquette anonyme de 55 pages, *Vie de M. René-Jean-Sébastien Breteau de la Guéretterie, vicaire général, curé de Saint-Martin de Vitré*. Les biographies imprimées consacrées à un curé de paroisse au XIX<sup>e</sup> siècle ne sont pas si courantes. On peut citer, dans le diocèse de Rennes, celles de l'abbé Bachelot (1781-1852), curé de Pleine-Fougères, de l'abbé Meslé (1788-1873), curé de Notre-Dame en Saint-Melaine de Rennes ou de l'abbé Huchet, archiprêtre de la cathédrale de Saint-Malo (1795-1878)<sup>1</sup>. La biographie de l'abbé de la Guéretterie fut publiée 13 ans après sa mort et amplifiait une notice nécrologique déjà assez conséquente, parue en janvier 1841<sup>2</sup> dans la revue *l'Ami de la religion*, journal clérical et légitimiste. Or, le récent dépôt des archives concordataires des paroisses d'Ille-et-Vilaine m'a fait découvrir une autre biographie de l'abbé Breteau de la Guéretterie, datée du 22 février 1854, également anonyme, mais manuscrite et bien plus épaisse : 2 tomes comptant 410 pages<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> *Vie de M. Bachelot, curé de Pleine-Fougères, par un curé du diocèse de Rennes*, 1868, 168 p. ; DES PREZ DE LA VILLE-TUAL, C., *Vie de M. Meslé, curé-doyen de Notre-Dame de Rennes*, 1873, 275 p. ; OLLIVIER, Marie-Joseph, *Vie de M. Huchet, archiprêtre de la cathédrale de Saint-Malo, vicaire général de Rennes*, 1888, 313 p. On peut y adjoindre la biographie plus tardive d'un curé de campagne à la renommée moindre, Jean Royer (1808-1882) : FORGET, abbé, *Vie de M. Jean Royer, recteur de Marpiré...* s. d. (vers 1913 ?), 73 p.

<sup>2</sup> *L'ami de la religion*, t. CVIII, n° 3384, 12 janvier 1841, p. 65-69. Cette notice est recopiée dans le livre de paroisse tenu par l'abbé Ballé. La notice (t. 1, p. 181) de la *Biographie bretonne* de Levot, parue en 1852, est un résumé de ce texte.

<sup>3</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 378/10. Il manque les 20 premières pages du premier tome, soit le chapitre préliminaire, qui devait donner le ton, puisque dans la table, l'auteur écrit qu'il y « expose les maux les plus graves de l'Église auxquels M. de la Guéretterie s'est hardiment opposé et que j'ose signaler dans mon ouvrage. Dans ce chapitre, je dis quel est mon plan et quels sont mes motifs pour écrire les faits et gestes de M. de la Guéretterie et de son époque dans le diocèse de Rennes, en France et dans l'Église ». C'est le deuxième tome qui porte la date du 22 février 1854. Quelques ajouts ont été faits au texte jusque dans les années 1870.

La nécrologie qualifie l'abbé de saint, suivie en cela par la biographie imprimée. Le texte manuscrit parle, lui, du «saint de Vitré». Pourquoi ces deux biographies sur un prêtre vitréen mort une dizaine d'années plus tôt en odeur de sainteté? La découverte d'un texte beaucoup plus tardif (1950)<sup>4</sup>, témoignant de la longévité de sa mémoire, a encore aiguisé ma curiosité et m'a amené à étendre la recherche au-delà de la simple biographie<sup>5</sup>.

## Biographies

Tentons tout d'abord de lever le voile sur l'identité des auteurs des quatre textes. La nécrologie de 1841 semble de la main d'un vicaire de Breteau, Collet<sup>6</sup>. L'anonymat de la biographie de 1853 est transparent puisque l'auteur indique, p.7, être l'auteur d'une vie de l'abbé Armel, recteur de Lancieux, parue l'année précédente. Il s'agit de l'abbé Eugène Ollivier<sup>7</sup>, né en 1811, ordonné prêtre en 1840, professeur au petit séminaire de Saint-Méen, nommé en 1848 vicaire de Notre-Dame de Rennes, paroisse de l'abbé Meslé. En 1859, il est nommé aumônier de marine, ce qui n'étonne pas trop pour un enfant de Saint-Briac. Il est toutefois recteur de Bédée à sa mort, en 1872. Il a écrit la biographie de l'abbé Armel par reconnaissance envers celui qui est à l'origine de sa vocation, il écrit celle de Breteau pour exprimer son «admiration» (p.8) envers une des plus

<sup>4</sup> Dans le *Journal historique de Vitré*, publié en 1880, l'abbé Paris-Jallobert écrit à propos de l'abbé de la Guéretterie, p. 364, que «plusieurs notices historiques lui ont été consacrées», sans plus de précision.

<sup>5</sup> Signalons encore les notices biographiques dans le *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, t. 3, *la Bretagne*, 1990, p. 56-57 (article de M. LAGRÉE), et dans LE NAIL, Bernard et Jacqueline, *Pays de Vitré : hommes et femmes remarquables*, 2004, p. 34-35.

<sup>6</sup> C'est ce que l'on comprend en lisant la biographie manuscrite (t. 1, p. 46 et 149, t. 2, p. 164). Le biographe anonyme de 1950 l'attribue cependant (p. 22) à un certain abbé Gérard, que je n'ai pu identifier.

<sup>7</sup> La reconstitution des carrières d'Ollivier, de Jamaux ou des prêtres de Vitré, exige le recours à de nombreux documents de la série V des Archives départementales où les informations figurent tantôt à la date (celle des ordinations, nominations, mutations), tantôt au nom du prêtre ou de la paroisse. Pour les dates, on a notamment consulté les états trimestriels de mutations (1 V 47-50) ou les registres de nominations et mutations (6 V 97-98). Le répertoire alphabétique des prêtres dressé vers 1850 retrace les carrières et mentionne parfois les dates de décès (6 V 98). Ouvert vers la même époque, le répertoire coté 6 V 88 est moins précis, mais livre des observations de la hiérarchie sur les prêtres. L'accès par les paroisses est plus rare, passée la Restauration (registres très bien renseignés des années 1820-1828 sous les cotes 6 V 92-96). Signalons toutefois un registre du personnel classé par paroisses en 1835 (6 V 94). Enfin, il existe une liste des prêtres décédés («nécrologe») des années 1806-1878 (7 V 38) et une table des notices nécrologiques (et non des simples mentions de décès) parue dans la *Semaine religieuse* pour les années 1865 à 1934 (2 J 1058).

«nobles figures» du «vieux clergé martyr» (p.5) en voie d'extinction, ce clergé héroïque pendant l'apocalypse révolutionnaire.

Des indications éparées permettent d'attribuer la biographie manuscrite à l'abbé Jamaux. Jean-Marie Jamaux est né à Balazé, le 30 janvier 1807, il est le fils de René Jamaux, cordonnier, et de Louise Jamaux, qui se sont mariés le 22 pluviôse an VI. Il perd tôt ses parents (1821 et 1824). Il a une sœur, Perrine, née le 17 messidor an IX, et un frère, René, né le 27 messidor an XI, décédé le 7 mai 1829.

Jean-Marie Jamaux, séminariste à Rennes pendant quatre ans et demi, est ordonné prêtre le 1<sup>er</sup> juin 1833. Il connaît une carrière de vicaire quelque peu gyrovague : Étrelles en août 1834, Saint-Ouen-des-Alleux en juillet 1837, Princé en novembre 1838, La Baussaine en janvier 1843, La Chapelle-des-Fougeretz en novembre 1843, Cornillé en octobre 1847 et Villamée au cours du premier trimestre 1853, paroisse qu'il quitte vraisemblablement au troisième trimestre 1855.

Alors «sans fonctions», il est enfin nommé en mars 1857 desservant à la modeste succursale de Tressé, dont il écrit : «Le bénéfice de Tressé est loin de valoir le dernier vicariat du pays environnant». Il démissionne en mars 1865 et devient alors diacre d'office à la paroisse de Toussaint de Rennes. Dans une lettre de 1870<sup>8</sup>, il se dit prêtre habitué. Il meurt le 12 juin 1884 à Rennes, rue Toullier. La *Semaine religieuse* du 21 juin 1884 ne fait que mentionner brièvement la disparition de l'«ancien recteur de Tressé».

La biographie de Breteau ne fut pas publiée, semble-t-il, même si Jamaux en avait le projet puisque, signalant «la brochure de M. l'abbé Ollivier, vicaire de Notre-Dame en Saint-Melaine, publiée le 30 juin 1853», il ajoute qu'«à cette époque fut aussi annoncé le travail dont je m'occupe ici» (t. I, p. 193)<sup>9</sup>. En 1849, Jamaux avait déjà publié deux opuscules, chez Belouin, imprimeur à Vitré : *Épître d'un croyant ou avis aux votants* et *Georges de Balazé, ou l'homme solide*, deux recueils de poèmes<sup>10</sup>. Le premier s'intéresse aux élections, le second s'attaque à l'impunité et à l'Université.

Cette biographie ne tient pas toutes les promesses que l'on pouvait en attendre, quand on sait que Jamaux est un biographe doublé d'un témoin.

<sup>8</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 6 V 79.

<sup>9</sup> Ces références désignent le texte de Jamaux (tome et page).

<sup>10</sup> FERRIEU, Xavier, «L'imprimerie et la librairie à Vitré et à Fougères, 1789-1870», *Bulletin et mémoires de la Société historique et archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XCIV, 1992, p. 203. En 1866, Jamaux publie encore *La bonne nouvelle ou l'heure du triomphe* chez Leroy à Rennes, un opuscule de 40 pages conservé à la Bibliothèque nationale. À l'en croire (t. 2, p. 12), il aurait également écrit en 1851 un opuscule adressé à Napoléon III intitulé «La vérité sans ombre», par «l'auteur de M.d.l.G. (M. de la Guéretterie) et son époque». Or, on lit ce dernier titre à la page 21 qui commence le tome 1.

C'est une piété quasi filiale qui motive son travail, l'expression d'une admiration pour un prêtre modèle, alors que, exilé à Villamée, il doit supporter un recteur qu'il dit davantage vétérinaire que prêtre. Il a connu Breteau pendant vingt ans (t. 1, p. 63), dans sa jeunesse, puis quand il était vicaire de Princé, succursale de Saint-Martin de Vitré, l'a entendu prêcher (t. 1, p. 48, 196), plaisanter (t. 1, p. 84). Il s'exclame : « Bien aimés lecteurs, que je voudrais que vous l'eussiez entendu comme moi, comme ceux que j'ai consultés avant de me hasarder à parler de lui » (t. 1, p. 96).

De fait, il a enquêté sur lui (« suivant le rapport que m'en ont fait les anciens qui l'avait connu », t. 1, p. 38), il cite les noms des prêtres liés d'amitié avec M. de la Guéretterie : « Leur mémoire m'est connue, je les ai presque tous vus » (t. 1, p. 163), il a rencontré « un vénérable vieillard, aujourd'hui curé de La Guerche », qui lui a parlé de la piété de Breteau au séminaire (t. 1, p. 80). Il a été en pension chez une certaine Marie Morel, rue Neuve à Vitré, qui avait caché Breteau pendant les troubles, où il fut « nourri », comme tant d'autres (t. 2, p. 23) par Breteau, son « père nourricier » (t. 1, p. 63).

Il a pu accéder à ses papiers, même si « Breteau écrivait très mal et (qu') on le lisait difficilement. De plus, il ne couchait guère ses idées que sur des feuilles volantes et avec beaucoup d'abréviations » (t. 1, p. 94). « J'ai été arrêté souvent par des abréviations de mots et par des points de suspension et comme son écriture était très mauvaise, je n'aurais guère pu le lire si je ne l'avais pas eue aussi souvent sous les yeux » (t. 1, p. 195).

Malheureusement, ce travail de recherche est encombré de scories diverses : mauvais vers, digressions nombreuses (biographies d'évêques tirées de *L'Église de Bretagne* du chanoine Tresvaux (1839), exposés d'histoire générale, sans intérêt, souvent très partiels (sur Napoléon, par exemple), mais surtout épanchements personnels aussi répétitifs que fastidieux pour dénoncer les jansénistes, notamment le chanoine Lanjuinais, les gallicans, les philosophes et par-dessus tout les malheurs de la Révolution. Cette période occupe la place la plus grande, elle est pour Jamaux fondatrice et lui fournit l'occasion de faire le portrait de nombreux ecclésiastiques du pays de Vitré<sup>11</sup>, d'accabler le clergé constitutionnel, notamment Bernard, l'intrus de Notre-Dame, dont il se souvient avoir failli (!) assister à une messe, à l'âge de 7 ans (t. 2, p. 51), et de louer les confesseurs de la foi, tels que l'abbé de la Guéretterie. Il tend parfois à l'autobiographie à travers des allusions à la chouannerie auquel son père a participé et qui a coûté la vie à un de ses cousins, « martyrisé

<sup>11</sup> « Je parle de tant de monde qu'il est impossible qu'on m'accuse d'être monotone » (t. 2, p. 47)

par les bleus» (t.2, p.46), et quand il remâche sa rancœur contre les différents curés de paroisse qu'il a subis, des médiocres ou des méchants. Tout ceci forme une gangue idéologique et psychologique qui rend ardue la lecture : Jamaux en oublie presque de traiter son sujet, notamment pour la période du «rectorat» de Breteau. On retrouve du reste la même aigreur de caractère, la même agressivité dans le livre de paroisse de Tressé<sup>12</sup> qu'il rédige quelques années plus tard, en 1861, et dans la notice qu'il consacre à sa paroisse dans le cadre de l'enquête diocésaine de 1860, dont le ton excessif a retenu, parmi 213 notices, l'attention de Michel Lagrée<sup>13</sup>.

Le dernier biographe de Breteau reste pour moi un anonyme (le ton pourrait faire penser à un prêtre). Il est l'auteur d'un texte de 82 pages intitulé *Mémoires du père de la Guéretterie*, rédigé vers 1950, récemment découvert au musée de Vitré et jamais publié<sup>14</sup>. Il n'a pas eu connaissance du texte de Jamaux, mais raconte, sans les référencer, beaucoup d'anecdotes notamment sur l'époque révolutionnaire, certaines toutefois étant données comme rapportées par le docteur de Villartay à l'abbé Collet vers 1860. Quant à l'étude sur trois saints de Vitré présentée par l'érudite vitréen Henri Tortelier, lors de la séance de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine du 13 décembre 1938, elle ne paraît pas avoir donné lieu à publication, peut-être du fait de la mort de Tortelier au début de 1940.

Les biographies de prêtres, écrits par des prêtres et, pour une grande part, pour des prêtres ou du moins pour un public dévot à qui l'on propose un modèle, constituent une sorte de genre littéraire. Les textes, longs ou courts, consacrés à Breteau, n'échappent pas à la règle. Les faits rapportés, même exacts (les premiers auteurs écrivent peu de temps après la mort), s'insèrent alors dans un certain discours sur le prêtre et fourmillent d'anecdotes, voire de clichés convenus. Certains faits sont mis en exergue et relus à la lumière des événements futurs (l'enfance est toute prémonitoire) et de l'orientation des auteurs : l'abbé Ollivier voit en Breteau un précurseur du liguorisme. Jamaux, en bon ultramontain, s'efforce de montrer que Breteau rejetait le gallicanisme («De la Guéretterie ne parlait qu'en gémissant de tout ce vieux gallicanisme qu'il détestait», t.1, p.106) et lui fait exprimer ses regrets d'avoir souscrit à la déclaration des 4 articles de 1682. Quant à la foudre qui épargne Breteau en 1807, ne lui semble-t-elle pas quasi miraculeuse ?

<sup>12</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 357/1.

<sup>13</sup> LAGRÉE, Michel, *Mentalités, religion et histoire en Haute-Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle, le diocèse de Rennes, 1815-1848*, 1977, p. 38.

<sup>14</sup> Il en existe une photocopie aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine sous la cote 2 J 1047.

## Archives

Outre ces textes d'édification, de quoi dispose-t-on pour connaître la vie de Breteau ?

S'il n'a, semble-t-il, rien publié, il a laissé des sermons, les «feuilles volantes» consultées par Jamaux, une liasse épaisse dans le fonds de la paroisse Saint-Martin de Vitré<sup>15</sup>. Le cas n'est pas si fréquent ; malheureusement leur exploitation est difficile pour les raisons invoquées par Jamaux (feuillet non datés, rarement titrés, entièrement remplis d'une écriture serrée, truffée d'abréviations), sans compter la question de l'interprétation de leur contenu.

Il existe encore une quarantaine de lettres reçues par Breteau<sup>16</sup>, conservées soit dans le fonds diocésain (6 V 79), soit dans le fonds de la paroisse Saint-Martin (5 V 378/27), difficiles à interpréter faute de disposer de la correspondance active, et je n'ai trouvé que peu de lettres écrites par lui dans la correspondance des vicaires généraux sous le court épiscopat de Mgr Mannay (1820-1824)<sup>17</sup>. Le biographe de 1950 a eu connaissance de certaines pièces originales que je n'ai pas retrouvées. Le premier livre de paroisse rédigé par l'abbé Ballé, vicaire, en 1839 traite le «rectorat» de Breteau de façon décevante, car très succincte et «officielle»<sup>18</sup>. Quant aux autres archives de la paroisse Saint-Martin, elles sont pauvres pour la période considérée, en dehors du registre des comptes de 1804 à 1848<sup>19</sup>.

Au fil du texte seront cités quelques autres documents d'archives, issus des archives nationales, des archives municipales et des musées de Vitré et des archives d'Ille-et-Vilaine, qui apportent des éclaircissements sur des points particuliers<sup>20</sup>.

## Famille et milieu social

René-Jean-Sébastien Breteau de la Guéretterie appartenait à une famille de notables ruraux de Bourgneuf-la-Forêt dans le Maine, que deux alliances successives avaient attachée à la Bretagne. Son grand-père,

<sup>15</sup> Cotée 5 V 378/28.

<sup>16</sup> On trouvera en annexe la liste des correspondants de Breteau de la Guéretterie.

<sup>17</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 6 V 62-63.

<sup>18</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 378/18.

<sup>19</sup> *Ibidem*.

<sup>20</sup> Je remercie de leur aide Valérie Lagier, conservatrice des musées de Vitré, Stéphane Gautier, animateur du patrimoine de la ville de Vitré, Laurence Roullier, responsable des Archives municipales de Vitré, et Nadine Gastaldi, conservatrice aux Archives nationales.

Sébastien-Nicolas, avait épousé en 1716 Marie Orrière à La Chapelle-Erbrée et son père, René, épousa, à Saint-Martin de Vitré, le 18 février 1760, Jeanne-Perrine Le Corvaisier, apparentée à sa mère et originaire comme elle de La Chapelle-Erbrée. Il est qualifié de noble homme dans l'acte de mariage, elle de demoiselle (des Hayes en Bréal)<sup>21</sup>. Ces qualificatifs suggèrent que les époux vivent de leur bien.

René naquit à Vitré le 12 janvier 1761 et fut baptisé le lendemain à Saint-Martin. Son parrain était son oncle, Sébastien Breteau, sieur de Chambord, prêtre, et sa marraine, sa grand-mère, Renée Berthois, dont le frère René Berthois était prêtre à Notre-Dame de Vitré. Breteau était aussi apparenté à Lévêque de la Mesrie, recteur de Sainte-Croix de Vitré de 1763 à la Révolution, son oncle à la mode de Bretagne. René eut deux frères, qui naquirent à Bourgneuf : Jean-François, le 17 février 1762, et Claude-Marie, le 8 février 1763, et une sœur, née en 1764, qui mourut à l'âge de six ans.

Les trois frères portaient chacun un nom de terre sous lequel ils étaient connus : l'aîné, la Guéretterie, comme son père ; Jean-François, les Ormeaux, terre sise en Notre-Dame de Vitré, sur laquelle était assise la rente de soixante livres qui constituait le titre clérical de René Breteau<sup>22</sup>. Quant à Claude, il était sieur de La Haye.

En l'an IV, d'après la déclaration<sup>23</sup> de Claude Breteau, réclamant la succession de ses parents décédés, la famille est possessionnée tant dans le Maine (Bourgneuf-la-Forêt : métairies de la Chellerais, de la Berlottière et de la Clerbry, closerie de la Gortière, et Launay-Villiers : closerie de la Giairie) qu'en Bretagne (Vitré : closerie de la petite Billonnière et des Ormeaux, Erbrée : closerie de Malabry et La Chapelle-Erbrée : closerie de la Proullière). La Guéretterie et la Haye ne sont curieusement pas citées.

De l'enfance, on ne connaît que ce que nous en dit Jamaux. Il nous rapporte que, selon la coutume du temps, René fut placé en nourrice, comme son frère, dans une ferme de Mondevert, la Croix-Gasnier, qui appartenait aussi à ses parents (t. 1, p. 30). Puis s'écoule une enfance évidemment sage, pieuse et studieuse au manoir familial de la Chellerais en Bourgneuf. Les parents étaient très dévots. «Tous les huit jours, on repassait une leçon de catéchisme. On apprenait le catéchisme, les prières, les principes de la lecture aux domestiques de la maison et aux pauvres du voisinage qui en avaient besoin» (t. 1, p. 39). Jamaux nous rapporte une anecdote : Breteau fit le vœu, à sept ans, de ne plus jamais manger de cerises,

<sup>21</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 3 E 378/37.

<sup>22</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 2 Eb 98.

<sup>23</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 Q 1089.

car il avait failli se tuer en tombant d'un arbre où il en volait... Il s'y tenait encore à la fin de sa vie, à la surprise de son vicaire Collet (t. 1, p. 34).

Plus tard, Breteau aimait revenir pour ses vacances à la Chellerais, il s'adonnait à la «pipée» dans le bois de Misedon et à d'autres jeux pour «hilariser ses vacances». Il retrouvait son parrain, l'abbé Chambord à la «jovialité point bouffonne».

## Études

René Breteau fit ses études au proche collège d'Ernée qui jouissait d'une bonne réputation. Il y entra en 1769. Le principal, l'abbé Pottier, remarqua ses dispositions et «discerna» sa vocation précoce de prêtre. D'après Jamaux, Breteau fit alors un voyage au Mont-Saint-Michel, qui était de coutume avant de faire un choix crucial. Il entra à 16 ans, en octobre 1777, au séminaire d'Angers, tenu par la congrégation de Saint-Sulpice et alors dirigé par l'abbé Émery, qui en devint le supérieur général en 1782, puis par l'abbé Duclaux. Il leur restera lié par la suite comme au milieu sulpicien, comme en témoignent trois lettres chaleureuses bien postérieures<sup>24</sup>. C'est l'abbé Breteau de Chambord, son oncle, qui avait insisté pour qu'il choisisse le séminaire d'Angers. Le frère de René, Jean, fréquenta, quant à lui, le séminaire du Mans.

Les sulpiciens jouissaient d'une grande réputation, tout comme la faculté de théologie, où se donnaient les cours pendant trois ans, à l'issue des deux ans de philosophie au séminaire<sup>25</sup>. À l'issue de ce *quinquennium*, l'étudiant, après avoir souscrit solennellement à la bulle d'Alexandre VII condamnant les cinq propositions tirées de l'*Augustinus* et à la bulle *Unigenitus*, pouvait s'inscrire à la faculté de théologie, y passer son baccalauréat et y soutenir sa licence<sup>26</sup>.

Parallèlement, Breteau reçoit la tonsure à la Trinité 1779 et les ordres mineurs en 1780 de l'évêque d'Angers, puis viennent les ordres majeurs : le sous-diaconat en 1782 (à Nantes), le diaconat en juin 1783. Il est enfin ordonné prêtre le 21 mai 1785, fête de la Trinité, à 24 ans accomplis comme il était requis. Un mois plus tôt, le 25 avril 1785, il est licencié puis, d'après Jamaux (t. 1, p. 87), reçu docteur de la faculté de

<sup>24</sup> Lettres de Duclaux en 1813 et 1815 et lettre non datée d'Émery (5 V 378/27).

<sup>25</sup> On a conservé la page de couverture du cahier de cours de physique de Breteau au petit séminaire d'Angers en 1783, récemment retrouvée au musée de Vitré.

<sup>26</sup> MAILLARD, Jacques, «Devenir docteur en théologie à l'Université d'Angers au XVIII<sup>e</sup> siècle», dans *Église, éducation, Lumières... Histoires culturelles de la France (1500-1830), textes réunis par Alain Croix, André Lespagnol et Georges Provost en l'honneur de Jean Quéniart*, Rennes, P.U.R., 1999, p. 53-58.

théologie d'Angers, avec une thèse dont le sujet est «la recherche de la vérité»<sup>27</sup>.

Jamaux nous donne quelques précisions sur sa formation intellectuelle : «La théologie de Lyon, suivie par la faculté d'Angers, était son auteur classique. Il adjoignait la lecture des conférences d'Angers, du rituel de Toulon et de quelques autres bons ouvrages dont sa bibliothèque particulière était montée (t. 1, p. 49)».

## Rennes

Prêtre du diocèse de Rennes<sup>28</sup>, Breteau rentre à la demande, dit-on, de l'évêque de Rennes, Bareau de Girac. Son état de diplômé, de «gradué», pas si fréquent parmi les prêtres et prestigieux<sup>29</sup>, son talent le destinent à une carrière brillante. Il avait d'ailleurs refusé d'entrer chez les sulpiciens pour enseigner la théologie au séminaire. Il devient vicaire de la paroisse rennaise de Saint-Germain, la paroisse du Parlement, sans doute la plus importante de la ville.

Sur le bref passage de Breteau à la paroisse Saint-Germain, si les archives de la paroisse sont quasiment muettes<sup>30</sup>, les différentes biographies se font dithyrambiques à défaut de rapporter des faits précis. Breteau fut un modèle, un prêtre remarquable en tous points : prédicateur, confesseur, savant, charitable, vertueux. D'après Collet et Jamaux, il se fait remarquer dans les conférences ecclésiastiques, où un jeune gradué brillant tel que lui trouve à déployer son savoir<sup>31</sup>. Il s'y oppose aux idées jansénistes du chanoine Lanjuinais. Dans le même ordre d'idée, il voit «avec grand déplaisir», selon Jamaux (t. 1, p. 159), l'adoption du rite parisien par l'évêque de Rennes en 1789. À Saint-Germain, il fait la connaissance d'un autre vicaire, son «meilleur ami» (t. 1, p. 183), l'abbé Carron (1760-1821), auteur précoce d'ouvrages de spiritualité et philanthrope,

<sup>27</sup> BERTHELOT DU CHESNAY, Charles, *Les prêtres séculiers en Haute-Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1974, p. 192. D'après le *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne* de KERVILER (1890), un exemplaire d'une thèse est conservé à la bibliothèque de Nantes, mais elle est datée de 1779. Peut-être s'agit-il plutôt d'un exercice rédigé avec d'autres condisciples après deux ans de séminaire.

<sup>28</sup> Des lettres dimissoires lui sont accordées pour recevoir les ordres hors du diocèse (cf. fichier Berthelot du Chesnay, Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 29 J).

<sup>29</sup> D'après Jacques Maillard (*art. cit.*), deux ou trois docteurs seulement sortaient par année de la faculté de théologie d'Angers.

<sup>30</sup> Tout au plus apprend-on son appartenance à la confrérie blanche en 1785, Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 2 G 245/61.

<sup>31</sup> BERTHELOT DU CHESNAY, Ch., *op. cit.*, p. 194.

fondateur de la manufacture de la Piletière, avec qui il se lie d'amitié. Les œuvres de celui-ci figurent dans l'inventaire de sa bibliothèque à sa mort.

## Révolution

Vient la Révolution : comme les autres prêtres de Saint-Germain, Breteau refuse de prêter le serment constitutionnel. La paroisse de Saint-Germain est supprimée en avril 1791. La famille de Breteau est hostile à la Révolution, Jamaux cite une lettre de Claude, le frère avocat à Laval, qui dénonce en juin 1792 la législation révolutionnaire (t. 1, p. 180). Le même mois, son père est emprisonné à Ernée (t. 2, p. 7). Des mesures de plus en plus sévères sont prises contre les ecclésiastiques «réfractaires». Le 26 août 1792, une loi oblige les prêtres valides de moins de 60 ans qui refusent le serment à quitter la France, sous peine de déportation en Guyane ou de 10 ans de détention. Claude Breteau prétendit en l'an IV, lorsqu'il réclama de l'administration la fin du séquestre des biens de ses parents décédés, que ses deux frères avaient obtenu en septembre 1792 du maire de Bourgneuf un passeport pour «se déporter». En fait René Breteau semble avoir quitté Rennes avec le recteur de Saint-Germain, Després, à la fin d'août 1792, pour Paris où il rencontre Émery, devenu supérieur de Saint-Sulpice, qui lui propose de partir en Amérique, mais Breteau refuse une nouvelle fois l'offre sulpicienne. Il rentra en Mayenne en janvier 1793, puis mena une existence clandestine entre Bourgneuf et Vitré, terre d'élection de la chouannerie. Il faut dire que Bourgneuf est tout proche de Saint-Ouen-des-Toits, le village des frères Cottereau, dits Chouan. Le bois de Misedon devient un haut-lieu chouan. Rappelons aussi que, dans le district de Vitré, 90% des prêtres ont refusé le serment.

Breteau se cache avec son frère, ordonné prêtre en juin 1786, vicaire à Bourgneuf depuis 1787, et un prêtre ordonné clandestinement, Joseph Jourdan, né en 1764 à Princé, futur vicaire et confesseur de Breteau. Il est recueilli en mai 1793 par Mme veuve La Motte, née Berthois, sa cousine, rue de Paris, puis chez Marie Morel, rue Neuve, chez Morée, un boulanger, chez l'abbé Genoual, chez la «mère Govin», etc. L'abbé Jamaux décrit longuement les tribulations de petit Pierre – c'était le pseudonyme de l'abbé – qui faillit être arrêté plus d'une fois. Mais il échappa aux «patauds» et aux «cent-sous» (soldats ainsi dénommés d'après le montant de leur solde quotidienne), grâce à la fidélité de ses hôtes, dont la mère du conventionnel et régicide Beugeard, et des siens (Jamaux cite les bons domestiques, Sébastien Le Mée, fermier de la Berlottière (t. 2, p. 22), le «père Collas», Pierre Geai...) et à la complaisance de certains, comme le maire Loychon. La propre mère de l'auteur l'aurait sauvé en le cachant dans une étable à Balazé. Les biographes rapportent une tentative d'assassinat qu'il déjoue en inspirant à ses assassins la crainte du jugement der-

nier. Il entretient des liens avec les chouans si l'on en croit un discours plein de résignation, rapporté dans les mémoires du chef chouan Pontbriand, cité par le biographe de 1950<sup>32</sup>.

Jamaux insiste sur la force des liens entre ces prêtres proscrits (t. 2, p. 45). En témoigne encore, bien des années plus tard, en 1835, une lettre de l'un d'entre eux, le vicaire moribond de Saint-M'Hervé, Lagogué, deux mois avant son décès. Outre cette existence clandestine et précaire, la Révolution apporte aussi à Breteau plusieurs épreuves personnelles : il perd ses parents, son père à la suite de son emprisonnement à Ernée, puis en avril 1793, sa mère à laquelle il était très attaché. Jamaux retranscrit une lettre d'elle d'août 1792 qu'il conservait toujours par devers lui (t. 2, p. 8-9). Son oncle paternel, «tonton Chambord», «tombé en enfance» (t. 2, p. 38) et son frère Claude meurent à Vitré, le premier à 81 ans, le 14 vendémiaire an VII, l'autre à 36 ans, le 29 messidor an VII, tous deux rue de Paris dans la maison de Le Corvaisier, oncle maternel de Breteau<sup>33</sup>.

Des actes de catholicité clandestins<sup>34</sup>, sur feuilles volantes, attestent de l'apostolat de Breteau à Vitré du 18 juin 1796 au 29 novembre 1800. Il signe «curé catholique de Saint-Germain de Rennes», «prêtre catholique romain», «prêtre catholique autorisé des pouvoirs de Mgr Bareau de Girac, évêque catholique de Rennes» ou, en 1800, «après avoir été autorisé par M. l'abbé de Goyon, vicaire général».

De fait, d'après le premier livre de paroisse, la paroisse Saint-Martin, dépourvue de prêtre constitutionnel depuis le départ de l'intrus, Briand, à la fin de 1792, devient à partir des traités de pacification de 1795 et jusqu'à 1800, quand les circonstances politiques le permettent, le lieu de culte des «vrais fidèles». L'abbé de la Guéretterie en devient le responsable quand Goyon, ancien chanoine, chargé sous le Directoire d'administrer le diocèse au nom de Mgr Bareau de Girac, l'évêque en exil, lui confère, dans une lettre du 18 septembre 1797 ou 1798, les pouvoirs de desservant de Notre-Dame et de Saint-Martin. Six autres lettres, de juin 1800 à juillet 1801, confirment son rôle d'administrateur clandestin du diocèse. Breteau se rallie au régime, prête fidélité à la constitution de l'an VIII, d'un point de vue purement civil<sup>35</sup>. Sa signature apparaît d'ailleurs sur les registres de catholicité à partir de janvier 1801. Il rouvre au culte la chapelle de l'hôpital

<sup>32</sup> *Mémoires du colonel de Pontbriand sur les guerres de la Chouannerie*, publiés en 1897, p. 312-313.

<sup>33</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 3 E 378/59. Le prénom de Claude devient curieusement Sébastien-Pierre.

<sup>34</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 107 J 13.

<sup>35</sup> D'après une lettre reproduite dans la biographie de 1950, p. 47-49. Voir aussi les lettres de Goyon sur la soumission du clergé des 10 et 18 juillet 1801 (6 V 79).

Saint-Nicolas en 1802<sup>36</sup>. Breteau fait alors figure de «leader» parmi les réfractaires, si l'on en croit une enquête préfectorale du 15 fructidor an IX conservée aux Archives nationales<sup>37</sup> :

«Agé de 45 ans, vicaire de Saint-Germain de Rennes avant la Révolution, est resté caché en France, a ensuite reparu et est établi curé à Saint-Martin de Vitré ; n'a point fait le serment et en grand crédit parmi les insoumis ; il a de l'esprit, de la conduite, et environ 1 500 à 1 800 francs de rente<sup>38</sup>.»

Avec le concordat, un nouvel évêque de Rennes, Mgr de Maillé, est nommé en juillet 1802 après les démissions de Bareau de Girac et de l'évêque constitutionnel Le Coz. Dans la réorganisation des paroisses, il se montre très hostile aux «jureurs» : malgré les efforts du préfet, 4 des 43 cures du diocèse seulement leur furent laissées. La réputation et les idées de Breteau lui valent l'officialisation de sa fonction à la tête de Saint-Martin, où il est installé solennellement le 18 thermidor an XI (6 août 1803). La cure de Notre-Dame revient à son parent, Lévesque de la Mesrie, curé de Sainte-Croix sous l'Ancien Régime. Ainsi se trouve évincé Bernard (1742-1815), le grand rival de Breteau, curé constitutionnel de Notre-Dame de Vitré depuis juin 1791 et tête pensante du clergé jureur, lui aussi sulpicien, mais formé au séminaire de Paris, et docteur en théologie, qualifié de «mauvaise tête» par une enquête déjà citée<sup>39</sup>. Bernard publia en guise de protestation sa correspondance avec le nouvel évêque de Rennes<sup>40</sup>.

Voici comment, lors de son ultime prêche, le 12 thermidor an X (31 juillet 1803), il y décrit l'état d'esprit de Breteau :

<sup>36</sup> PARIS-JALLOBERT, *Journal historique de Vitré*, 1880, p. 520.

<sup>37</sup> Arch. nat., F 19/865. SEVESTRE, Émile, *Le clergé breton en 1801 d'après les enquêtes préfectorales de l'an IX et de l'an X conservées aux Archives nationales*, 1912, 96 p.

<sup>38</sup> Un état des prêtres de l'arrondissement de Vitré de la même époque dit sensiblement la même chose : «Né à Vitré ou environs, a été caché en France pendant la guerre civile, il est un des hommes de confiance et un des directeurs du parti, il a des mœurs, il passe pour avoir de l'esprit, plus de tolérance que le nombre de ses confrères, les moyens de douceur sont ceux dont il se sert pour ramener à son opinion. Il jouit, dit-on, de 1 500 à 1 800 francs de rente, il peut avoir 45 ans». Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 V 37.

<sup>39</sup> «Né à Vitré, curé constitutionnel de Notre-Dame de Vitré, ambitieux, intrigant, entêté, aimant à mener et à dominer, ennemi de la force départementale, il fut président du comité révolutionnaire et vexa ceux qui y avaient pris part. Renfermé à la Trinité pour refus de remettre ses lettres de prêtrise, il n'en est sorti qu'après le 1<sup>er</sup> thermidor. Par ailleurs, il a plus de connaissances que le commun de ses confrères, c'est le prêtre le plus instruit des environs. On ne peut lui refuser du caractère, de l'esprit et ses ennemis mêmes conviennent qu'il a des mœurs pures. Il a mérité des reproches en politique, on doit dire aussi qu'il eût pu faire plus de mal s'il eût voulu, qu'il en a même arrêté». Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 V 37.

<sup>40</sup> BENAERTS, Louis, *Le régime consulaire en Bretagne, le département d'Ille-et-Vilaine pendant le Consulat*, Paris, 1914, p. 289.

«Le prêtre que vous avez placé à Saint-Martin ne paraît pas plus disposé à faire cesser le scandale des divisions religieuses et civiles si on en juge par le discours qu'il a prononcé mercredi dernier, 22 du présent mois, à la cérémonie du serment prêté par les desservants des succursales ; il nous a représenté, ainsi que ceux des citoyens qui se sont prononcés pour la République, comme des crapauds et autres insectes, qu'un beau jour avait enfin fait disparaître. Les mots *bleus* et *prêtres réfractaires* n'y sont pas employés il est vrai, mais l'application a été si facile à faire qu'elle a en effet été faite par les citoyens, même les moins éclairés et qu'elle a excité les murmures et la risée de tout l'auditoire<sup>41</sup>. Il ajoute en note : «Il est bon d'observer que l'épithète *crapauds bleus* était ici depuis longtemps en usage à l'égard des défenseurs de la patrie».

Dans un chapitre entier (t. 2, ch. 7) qu'il consacre à ce moment capital du rétablissement du vrai culte, Jamaux reproduit l'allocation de Breteau à cette occasion, d'un ton bien différent, filant la métaphore du troupeau enfin réuni sous la direction d'un seul pasteur : le pape, l'évêque, le curé, ce dernier tout disposé à accueillir les égarés.

On conserve plusieurs lettres de cette époque de transition, notamment des vicaires généraux Goyon et Le Surre (1800-1803), qui témoignent du trouble et de la tension existants alors. Ainsi Le Surre craint-il les risées en cas de reprise des tiers-ordres et demande le maintien du catéchisme avant les vêpres pour remédier à l'«épouvantable ignorance»<sup>42</sup>.

### Saint-Martin de Vitré<sup>43</sup>

De 1803 à 1840, Breteau est à la tête de Saint-Martin de Vitré, l'une des 43 cures initiales du diocèse. Rappelons que le Concordat a établi une différence entre les curés, inamovibles et mieux rétribués (une cure par chef-lieu de canton au départ, 58 en 1840), et les desservants, affectés dans les autres paroisses appelées succursales (299 en 1803, 310 en 1840). Curés et desservants ont pour auxiliaires des vicaires, dont certains sont rétribués par l'État.

En 1803, Vitré (8 300 habitants en 1808, 8 600 en 1846) est partagée entre deux cures : Saint-Martin et Notre-Dame, correspondant chacune à un canton. Sainte-Croix, redevenue une succursale de Notre-Dame en 1820, accède au rang de cure de 2<sup>e</sup> classe en 1825.

<sup>41</sup> *Correspondance du citoyen J. Bernard avec Mgr de Maillé, évêque de Rennes en 1803*, p. 41.

<sup>42</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 378/27, lettre du 23 novembre 1803.

<sup>43</sup> Cette partie de l'exposé s'appuie sur la thèse de Michel LAGRÉE, *Mentalités, religion et histoire en Haute-Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle, le diocèse de Rennes, 1815-1848*, parue en 1977, qui permet de resituer Breteau de la Guéretterrie dans son contexte.

Breteau ne fera qu'une incartade à sa fidélité à Vitré, à l'automne 1808, en acceptant sa nomination comme directeur du séminaire, que venait de rétablir Mgr Enoch<sup>44</sup>. Les paroissiens tentent d'empêcher son départ, il obtient de l'évêque de ne pas être remplacé à Vitré où il revient passer les fêtes de Noël et de Pâques. Cette nomination à un poste aussi capital pour la reconstitution du clergé en dit long sur le prestige de Breteau. Il y rencontra Bruté de Rémur, professeur de théologie, ancien paroissien de Saint-Germain et sulpicien lui aussi, ami d'Émery, qui lui rendit visite en 1835, de retour en Bretagne, alors qu'il était devenu évêque de Vincennes aux États-Unis l'année précédente<sup>45</sup>. Mais dès 1809, Breteau est remplacé par l'abbé Millaux, futur évêque de Nevers.

Pourtant, la formation d'un nouveau clergé, pour remplir les vides laissés par la Révolution, fut l'une des préoccupations majeures de Breteau. Selon la notice de 1841 (p. 66) :

«M. de la Gueretterie se multiplioit pour combler le vide que laissoit le petit nombre de prêtres âgés ou infirmes qui restoient. Il étoit sans cesse occupé du moyen de réparer les brèches du sanctuaire. Son zèle, les ressources qu'il trouva dans sa fortune, mais plus encore dans la piété des fidèles habitans de la ville, lui procurèrent le moyen de faire apprendre le latin à plusieurs enfans, dans lesquels il remarquoit de la facilité unie à la piété. Presque tous étant sans ressources du côté de leur famille : il fournit à tous leurs besoins, et plus de 80 prêtres se rappellent avec reconnoissance les bienfaits qu'ils ont reçus du bon pasteur.»

Un cas précis nous est connu, celui du jeune diacre Travers, que Breteau avait doté d'une rente viagère pour qu'il puisse entrer au séminaire<sup>46</sup>.

«100 prêtres, enchérit Jamaux, qui sait de quoi il parle, dans le diocèse et ailleurs se rappelleront toujours que lui seul leur a procuré l'éducation et les moyens de parvenir à l'état ecclésiastique» (t. 2, p. 152). Ceci évoque les écoles presbytérales, davantage rurales, décrites par Michel Lagrée<sup>47</sup>.

Scrutant les registres d'ordination du diocèse de Rennes de 1803 à 1848, Michel Lagrée qualifie Vitré de «pépinière d'ecclésiastiques» : 48 prêtres en sont issus<sup>48</sup>. La présence d'un collège, dont la majorité de l'en-

<sup>44</sup> À cette occasion, il est installé chanoine honoraire le 30 octobre 1808 (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 6 V 135).

<sup>45</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 378/27, lettre de Simon Bruté de Rémur de 1835.

<sup>46</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 6 V 168 (titre ecclésiastique) et 6 V 79 (lettre de remerciement, 1805).

<sup>47</sup> LAGRÉE, Michel, *op. cit.*, p. 167.

<sup>48</sup> *Ibidem*, p. 64.

cadrement est clérical<sup>49</sup>, l'explique en partie. En 1816, le sous-préfet suggère d'y faire venir «une société d'ecclésiastiques en mission à Laval»<sup>50</sup>, c'est-à-dire les jésuites. Breteau peut-il être étranger à une telle demande, d'autant plus qu'il est membre du conseil d'administration ? De la même manière, il ne l'est sans doute pas à la transformation du collège en petit séminaire en 1825, lui qui, d'après Guillotin de Corson<sup>51</sup>, avait souhaité en ouvrir un dès 1808, ce qui n'était pas possible sous l'Empire.

Dans sa paroisse, jugeant sans doute insuffisante la présence de deux vicaires, il fit voter des fonds pour un troisième vicaire en 1822, puis un quatrième à partir de 1830, mais les rémunérait de ses propres deniers : 400 F de rétribution annuelle, comme leurs collègues payés par l'État. La paroisse d'environ 3 500 âmes eut ainsi 4, puis 5 prêtres à sa disposition, souvent d'origine vitréenne : autour de Breteau, on trouvait Jourdan (1765-1843), son bras droit dès la Révolution, vicaire à ses côtés pendant 37 ans, Ballé (1785-1853), nommé vicaire à Vitré après son ordination en 1809. Les tombes de Jourdan et de Ballé encadrent encore aujourd'hui, au cimetière Saint-Martin, celle de leur curé. Collet (1803-1866), le troisième vicaire, fut nommé en 1826, succédant à un certain Chumier, arrivé vers 1820. Collet devait être à son tour curé de Saint-Martin en 1862. Le quatrième vicariat connut plusieurs titulaires. L'un d'entre eux, Holbein, eut une étonnante destinée : né à Hambourg en 1799, luthérien, il se convertit en 1814 à Vitré<sup>52</sup> ; ordonné prêtre en 1825, il est vicaire à Domalain et rejoint son maître spirituel en 1831. Michel Lagrée fait observer qu'en 1848 Vitré a le taux d'encadrement clérical le plus élevé d'Ille-et-Vilaine : dans le canton de Vitré-ouest, celui de Notre-Dame, on trouve un prêtre pour 450 habitants. En 1845, la ville compte 27 ecclésiastiques, toutes catégories confondues : clergé paroissial, aumôniers, professeurs<sup>53</sup>. Les efforts de Breteau ne furent pas vains...

## Conditions matérielles du culte

Les aspects matériels du rétablissement du culte après la tempête révolutionnaire furent un autre souci de Breteau. «M. de la Guéretterie savait tenir une fabrique», écrit Jamaux (t. 2, p. 197).

<sup>49</sup> En 1820, le recteur d'académie Le Priol écrit que beaucoup d'enseignants du collège sont des clercs en attente d'ordination. En 1822, 6 des 9 enseignants sont des clercs. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 11 T 242.

<sup>50</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 11 T 242.

<sup>51</sup> GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, t. III, p. 531.

<sup>52</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 378/27, acte d'abjuration.

<sup>53</sup> LAGRÉE, Michel, *op. cit.*, p. 266-267.

Sous la Restauration, profitant d'une municipalité des mieux disposées, Breteau, qui préside la fabrique (la première séance se tient le 21 mars 1804) et le bureau des marguilliers, engage plusieurs chantiers importants. Le registre des comptes de la paroisse<sup>54</sup> nous permet de les connaître. La première affaire fut évidemment l'église. Dès 1807, il avait fait installer une tribune pour accroître le nombre de places. Plus anecdotiquement, il fit installer un paratonnerre le 16 juillet 1807 par M. Le Mercier des Alleux, «physicien» de Fougères, après que la foudre fut tombée en pleine messe le 12 juillet.

En janvier 1822, Breteau expose son souci d'agrandir, de plus d'un tiers, l'église paroissiale, jugée insuffisante pour le nombre de fidèles, indigne d'une paroisse curiale de 1<sup>re</sup> classe et ne pouvant être considérée que «comme une chapelle» (p. 131). Il offrit 5 000 F pour des travaux évalués à 8 000 ou 9 000 F, et même plus... Une note du livre de comptes (p. 138) signale en effet que «les frais de l'accroissement de l'église n'ont point été pris sur les fonds de la fabrique. M. le curé les a soldés intégralement».

En 1825, Breteau offre deux nouvelles cloches à la paroisse et fait refondre l'ancienne, pour qu'elle soit «en harmonie» avec les deux autres. Le baptême des cloches, fondues à Hambye (Manche), a lieu le 27 octobre 1825, après une messe solennelle à laquelle assistaient le maire, le conseil municipal et les «principaux habitants». Le sous-préfet et la femme du maire sont parrain et marraine de la première cloche. «Bientôt leur son va faire oublier aux fidèles les maux de la Révolution» (p. 179-177). La même année, la fabrique dépense 1 500 F pour de nouveaux fonts baptismaux (p. 141).

Après l'église, Breteau s'attela à la construction d'un presbytère<sup>55</sup>. L'urgence était moindre, il habitait dans une maison qui lui appartenait, sur la rive nord de la rue de Paris, dans la paroisse Notre-Dame<sup>56</sup>. En 1818, la municipalité avait suggéré à la fabrique de lui indiquer un terrain à cette fin (p. 99). En 1826, le conseil de fabrique convainc la municipalité d'acheter une maison, appartenant à M. Malherbe, en vente rue de Paris, peu éloignée de l'église.

Il revient en effet aux municipalités de fournir le presbytère et à la fabrique de le réparer et de l'entretenir. L'acte de vente est passé en

<sup>54</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 378/18, les indications de pages qui figurent dans le paragraphe y renvoient.

<sup>55</sup> Avant la Révolution, les paroisses de Notre-Dame et Saint-Martin avaient un presbytère commun rue Notre-Dame. Cf. PARIS-JALLOBERT, *Journal historique de Vitré*, 1880, p. 443.

<sup>56</sup> PARIS-JALLOBERT, *op. cit.*, p. 441 (il s'agit de la maison natale de Breteau d'après Jamaux, t. 2, p. 158).

décembre 1826. Il en coûte 7 200 F. Breteau parvient à persuader la ville, à vrai dire très favorable, d'acheter en outre deux maisons mitoyennes au prix de 1 335 F (celles de Louis Bouvier et de François Colombier). Le conseil municipal accepte le 23 février 1827 :

«Considérant enfin que M. le curé actuel, qui jouit d'une assez belle fortune et qui a bien voulu déjà en consacrer la majeure partie des revenus à enrichir notre ville de monuments considérables de piété tels que l'accroissement important de son église, l'acquisition de cloches, l'établissement d'une maison de retraite pouvant contenir 7 à 800 personnes, paraît désirer, après avoir terminé tous ces grands monuments, employer tous les efforts de son zèle à l'établissement d'un presbytère pour sa paroisse, ainsi qu'il l'a manifesté, tant par la lettre ci-dessus transcrite, que par celle du 14 juin dernier insérée dans la délibération du 19 du même mois et qu'il est dans l'intérêt de la ville de seconder son zèle avec reconnaissance et de lui faciliter les moyens d'exécution...<sup>57</sup>»

De son côté, Breteau s'était engagé «à faire avec l'aide de la divine providence, des secours qu'il espérait obtenir du gouvernement et les charités des fidèles, tout ce qu'il pouvait pendant sa vie ou pendant qu'il serait curé de la paroisse pour faire faire à cette maison toutes les réparations, réfections ou nouvelles constructions qui pourraient être nécessaires pour la mettre dans un état convenable à sa destination» (p. 204).

À partir d'un devis initial de 12 522 F comprenant les démolitions et nouvelles constructions, Breteau fournit 11 000 F de sa cassette personnelle, la paroisse participant pour 2 200 F... (p. 205). Le montant total des travaux s'éleva à 10 220 F, en 1827, et à 3 816 F, en 1828, Breteau ayant pris en charge d'autres dépenses non prévues au devis : placards et bibliothèques, pavage de la cour, construction d'un portail en pierre, clôture des jardins.

Il complète ces dons par un legs testamentaire de petites maisons, d'une valeur de 1 125 F, qu'il avait achetées à proximité et qui deviennent propriété communale à sa mort<sup>58</sup> (p. 206-207).

Si l'église Saint-Martin a fait place à celle de Mellet, le presbytère de Vitré est toujours celui que fit construire Breteau... On lit d'ailleurs la date de 1827 au-dessus de la porte d'entrée.

Breteau fit d'autres libéralités : en 1828, il offrit vraisemblablement un ostensor, fabriqué par Aubray, orfèvre à Paris, d'une valeur de 1 600 F<sup>59</sup>, dont la dépense ne figure pas dans le livre de comptes de la paroisse, dépen-

<sup>57</sup> Arch. mun. Vitré, D 9, registre des délibérations du conseil municipal.

<sup>58</sup> Acceptation de la municipalité le 5 novembre 1840, homologation préfectorale en 1841 (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4 V 422).

<sup>59</sup> Par l'intermédiaire d'un prêtre vitréen installé à Paris, l'abbé Fourgon, cf. deux lettres (5 V 378/27 et 6 V 29).

se importante par rapport aux dépenses d'acquisition habituelles : une étoile coûte 75 F en 1835. Dès 1819, il avait donné à la fabrique une maison située au milieu du cimetière qu'il avait achetée l'année précédente, et où l'on placerait des gardiens (p.101). Cette maison, construite pour la sûreté de l'église en 1763, avait été peu de temps le presbytère du curé constitutionnel de Saint-Martin, avant d'être vendue comme bien national en l'an IV<sup>60</sup>. Elle retrouvait donc sa vocation primitive.

Sous la monarchie de Juillet, c'en est fini des grands travaux. Il est vraisemblable que l'essentiel est fait, que la municipalité libérale y est beaucoup moins favorable. Pourtant en 1840 encore, année de la mort de Breteau, on apprend, dans le compte annuel, que «le chanceau de l'église a été plafonné, mais que la dépense a été soldée par M. de la Guéretterie» (p. 335).

## Vie religieuse

Que pouvons-nous savoir de la pastorale de M. de la Guéretterie et de la vie religieuse à Saint-Martin de Vitré sous son rectorat ?

De façon générale, la vie religieuse de cette première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est très centrée sur la paroisse, autour de son recteur. La Révolution a emporté bon nombre d'institutions. Les réguliers ont disparu, seules demeurent les religieuses «utiles» : enseignantes (Ursulines), ou hospitalières (sœurs de saint Thomas de Villeneuve à l'hôpital général, Augustines à l'hôpital Saint-Nicolas, filles de la charité à domicile)<sup>61</sup>. Mais ces sœurs ne sont pas sur le territoire paroissial, comme le révèle un questionnaire, très administratif, de 1835, rempli de la main de Breteau <sup>62</sup> : «Ni communauté, ni hôpital, ni maison d'éducation avec chapelle». On y apprend aussi qu'il ne reste que deux chapelles dans la paroisse («les autres ont été ou détruites ou entièrement abandonnées») : «On ne dit plus la sainte messe à la chapelle des Rochers depuis plusieurs années, ni à la chapelle de la Guichardièrre». Quant aux confréries, «il y en a deux : la confrérie de la Conception, établie en 1661, et celle du Saint-Esprit, établie en 1682». Aucune indication n'est donnée sur leur rayonnement, ne fût-ce que le nombre de confrères. Breteau inscrit lui-même son nom dans les listes annuelles du registre de la confrérie du Saint-Esprit, rétablie en décembre 1814<sup>63</sup>. Au chapitre

<sup>60</sup> PARIS-JALLOBERT, *op. cit.*, p. 367.

<sup>61</sup> On trouve les effectifs dans des enquêtes cotées 1 V 1460 : en 1831, 25 ursulines, 8 filles de la charité, 27 augustines, 4 sœurs de Saint-Thomas.

<sup>62</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 6 V 145, enquête sur les confréries et les chapelles, 1835.

<sup>63</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 378/25.

des dévotions anciennes, on relève un pardon des quarante heures, instauré vers 1800 par l'abbé de Goyon par transfert des indulgences jusqu'alors accordées à l'église des dominicains, alors située sur la paroisse et depuis détruite. Pour les dévotions modernes, les missionnaires de Laval, des jésuites installés en 1815, déjà cités au sujet du collège, ont érigé un chemin de croix le 25 janvier 1818<sup>64</sup>.

Mais l'essentiel était la messe et la vie sacramentelle : «La vie religieuse reposait sur l'accomplissement sans écarts, de l'enfance à la mort, de pratiques rituelles<sup>65</sup>», d'où l'importance en mai 1807 de la première confirmation par l'évêque depuis la Révolution. Il faut se souvenir que Vitré appartient, dans la typologie définie par M. Lagrée, au groupe des paroisses «pieuses» : la messe dominicale et la communion pascalle étant quasi générales alors en Ille-et-Vilaine, celles-ci se caractérisent par l'assistance aux vêpres, les confessions fréquentes, les communions masculines, le prestige incomparable du prêtre et le dévouement au clergé<sup>66</sup>.

### Qualités de M. de la Guéretterie

Quelles sont alors les qualités qui font de Breteau un modèle de prêtre ? Ses biographes insistent avant tout sur celles de prédicateur. Mgr de Lesquen insiste sur ce talent indispensable dans son ordonnance de 1828<sup>67</sup> et dans ses observations sur l'aptitude des vicaires aux fonctions de curé<sup>68</sup>. Quoique souvent trop long, à en croire Jamaux (t. 1, p. 120), il touchait ses auditeurs. «Il parlait avec un charme délicieux. Les fidèles étaient vivement pénétrés des instructions familières et onctueuses du curé de Saint-Martin» (t. 2, p. 191). Une des deux représentations connues de Breteau, une lithographie de Lasnier (fig. 1), le montre d'ailleurs prêchant en chaire. Il prêchait dans son église, à la messe, mais aussi à d'autres occasions. Jamaux cite le jubilé de 1804 à Amanlis (t. 2, p. 154), Ollivier, celui de Saint-Aubin de Rennes en 1826 (p. 52). Il écrit p. 51 : «Plusieurs fois, soit à l'occasion des quarante heures ou des jubilés, il s'est montré dans toutes les chaires de son arrondissement.»

<sup>64</sup> D'après LAGRÉE, Michel, *op. cit.*, p. 294, «le premier XIX<sup>e</sup> siècle pourrait bien être considéré ici comme l'ère du chemin de croix».

<sup>65</sup> *Ibidem*, p. 132.

<sup>66</sup> *Ibidem*, p. 78.

<sup>67</sup> *Ordonnance de Mgr Claude-Louis de Lesquen, évêque de Rennes, pour régler la discipline ecclésiastique de son diocèse*. Le titre II est consacré à la prédication et au catéchisme.

<sup>68</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 6 V 94, les deux vicaires de Breteau y sont ainsi qualifiés : «saints prêtres, ne peuvent pas prêcher» (registre des vicaires ouvert vers 1825).



Figure 1. – M. L'Abbé Bretteau de la Guéretterie en chaire à l'église du Vieux-Saint-Martin.

Gravure, coll. Musées de Vitré, D1987.3.5, cl. Musées de Vitré.

Cette gravure porte la légende suivante :

«Le vénérable René Jean Sébastien BRETTEAU de la GUÉRETTERIE est ici représenté prêchant dans la chaire de Saint-Martin de Vitré. Monsieur de la GUÉRETTERIE, dit le Saint de Vitré, est mort en 1840, à l'âge de 79 ans et 9 mois. Il a été jusqu'à sa mort le modèle, le père, l'apôtre de son pays qu'il n'a pas même abandonné pendant les très mauvais jours de la Révolution. Oh ! quand (*sic*) il eut aimé qu'on lui tendit la main. Il mit tout son bonheur à la tendre au prochain».

Il prêche de nombreuses retraites ecclésiastiques, mais surtout des retraites pour les laïcs. Il s'agit là d'une institution originale, propre à la Bretagne, qui n'a guère d'équivalent ailleurs en France, et qu'a longuement décrite Michel Lagrée<sup>69</sup>, c'est sans doute l'institution religieuse la plus vigoureuse de Vitré. Le réseau des retraites du département, qui remontait à l'Ancien Régime, fut réactivé après la chute de l'Empire. Breteau, qui avait racheté en 1808, comme on l'a vu, l'ancienne maison de retraite, rue de la Mériaïs, vendue comme bien national en 1796, relança les retraites en 1819. Il fit agrandir la chapelle en 1823, comme le rappelle une inscription dans le marbre, toujours présente<sup>70</sup>. Il y avait plusieurs retraites par an qui accueillaient tantôt les hommes, tantôt les femmes. Le public était surtout rural, mais aussi bourgeois. La retraite durait une semaine, d'un dimanche à l'autre, dans un cadre monacal et clos. Selon les principes de la spiritualité jésuite, on y faisait alterner instruction et méditations, office et prière personnelle. Avant 1830, d'après Collet, Breteau prêchait 7 à 8 retraites par an. Suspectes d'hostilité au régime, les retraites ont connu une interruption sous la monarchie de Juillet, la maison de la Mériaïs étant même affectée d'août 1832 à juin 1833 au cantonnement des troupes appelées pour mater d'éventuelles insurrections carlistes<sup>71</sup>. Elles ne reprirent qu'en septembre 1838, sur autorisation préfectorale. Mais le déclin s'amorce alors : on passe de 600 à 800 retraitants entre 1825 et 1830 au nombre de 300 à 400 en 1845.

Ces retraites sont une occasion majeure de retremper la foi des paroissiens, ce qui rend moins utiles les missions. J'ai seulement connaissance de celle des prêtres missionnaires de Laval en 1818. Le biographe de 1950 soutient (p. 66-67) que Breteau n'aimait pas les bateleurs forains qu'étaient souvent les missionnaires tapageurs.

Il ajoute, p. 54, que Breteau «avait le don de plaire et le talent d'imposer». Pour lui, «éclairer et toucher, tels sont les deux ressorts de l'éloquence». Les biographes insistent sur le ton, la manière, la douceur, mais quel était le contenu de la prédication? À défaut de déchiffrer l'abondante production que Breteau a laissée, les transcriptions de Jamaux peuvent nous donner quelques indices.

On trouve d'abord trois sermons sur la pénitence (t. 1, p. 183-186, «*Agitate paenitentiam*, faites pénitence. Opportunité incessante de la pénitence», p. 186-189, même titre, p. 189-191, «Principale qualité de la péni-

<sup>69</sup> LAGRÉE, Michel, *op. cit.*, p. 312-323.

<sup>70</sup> En voici le texte : «D. M. O. l'an 1823, René J<sup>N</sup> S<sup>IN</sup> Breteau de la Guéretterrie, vic. G<sup>al</sup>. Ch : H : curé de Saint-Martin, sup. des Retraites, a fait accroître cette chapelle XCIX ans après sa 1<sup>re</sup> construction. *Soli Deo Honor et Gloria*».

<sup>71</sup> OGÉE, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, nouvelle édition de Marteville, 1843, p. 980.

tence : la contrition de cœur»), puis un quatrième sur «La nécessité de la confession», p. 192-195. Jamaux les qualifie d'instructions qu'il a rapportées en partie (p.195) et qu'il envisageait de publier. Voici les thèmes d'autres notes (de sermons ?) communiquées à Jamaux et retranscrites par lui (t. 2, p. 183-193) : la charité, les commandements de l'Église (assistance à la messe dominicale, aux vêpres, au catéchisme, refus des cabarets, danses, divertissements..., confession et communion pascales, jeûne des 4 temps et du carême, abstinence du vendredi), l'Église, l'espérance, la prière, le baptême, la préparation à la communion.

On peut penser qu'il exerce la «pastoration» décrite par M. Lagrée<sup>72</sup>, «fondant la religion sur un moralisme étroit et la foi sur une crainte de la mort, volontairement entretenue». Jamaux rapporte d'ailleurs qu'à chaque nouvel an, depuis 1809, Breteau s'adressait à ses ouailles pour leur souhaiter une bonne année, en leur recommandant de ne pas perdre de vue les engagements de leur baptême et en les engageant à se préparer à la mort, rappelant les noms des fidèles décédés : «Qui d'entre nous verra finir l'année qui commence ?» (t. 2, p. 166).

La forme matérielle des feuillets évoque les scrupules du prédicateur : on y voit des croix potencées, qui ponctuent la page, et des inscriptions propitiatoires en bas de page : «*Domine salvum me fac*», «*Ave Maria*» et le «Dieu me voit» qui avait frappé Jamaux (fig. 2).

Breteau était aussi un grand confesseur : pour adopter le langage du temps, le sacerdoce se vit entre l'autel du saint sacrifice, la chaire de vérité et le tribunal de pénitence. L'obsession du péché fait de la confession un élément central de la pastorale, comme chez le curé d'Ars. Mgr de Lesquen n'écrit-il pas dans son ordonnance de 1828 que «le ministère sacerdotal ne produit nulle part plus de fruits que dans le tribunal de la pénitence<sup>73</sup>»? Le biographe de 1950 raconte (p. 11) que Breteau n'avait gardé de ses travaux de collègue qu'un discours sur le délai de la pénitence... Selon Ollivier, il passait ses matinées au confessionnal. Curieusement, du reste, une des deux lettres de «paroissiens» conservées est une demande à être confessé le jour anniversaire de son baptême. Jamaux précise : «M. de la Guéretterie confessait ordinairement jusqu'à midi, en sortant de l'église, il se prosternait et baisait la terre. Je l'ai vu comme aussi l'ont vu une foule d'écoliers, mes condisciples, à genoux des heures entières dans un coin du sanctuaire ou du chœur. Quand il était trop lassé, il s'asseyait sur ses talons. M. Gandon, curé de Toussaints, me disait aussi l'avoir vu bien des fois ainsi humilié, le 23 décembre 1873<sup>74</sup>».

<sup>72</sup> LAGRÉE, Michel, *op. cit.*, p. 299.

<sup>73</sup> *Ordonnance...*, p. 57.

<sup>74</sup> Note ajoutée au début du 2<sup>e</sup> tome de la biographie de Jamaux.



Jamaux écrit ailleurs que Breteau passait son temps en prière, «age-nouillé, huit heures par jour» (t. 1 p. 145). Breteau pratiquait toutes sortes d'austérités : son mode de vie est une illustration de sa prédication. Il attachait aussi une grande importance à la méditation et à la vie intérieure. Le matin, au lever, d'après Ollivier (p. 32), il s'«entretenait longuement avec Dieu», avant de dire la messe, puis il confessait toute la matinée ou faisait le chemin de croix. Après le dîner (c'est-à-dire le déjeuner), «à peu près l'unique repas qu'il fit dans la journée» (Ollivier, p. 39), il visitait et confessait les malades, battant la campagne, puisque la paroisse Saint-Martin s'étendait jusqu'au château des Rochers. Jamaux y ajoute les lieux communs que sont la détestation de l'ivrognerie (t. 2, p. 50), les refus du jeu (t. 1, p. 40) et de la danse (t. 1, p. 37) qu'il se repentait d'avoir aimée dans sa jeunesse, comme les beaux habits (t. 1, p. 45). Mais il avait quitté l'«élégance de ses habits laïcs» pour la soutane dès son arrivée à Angers (t. 1, p. 67).

L'abbé Breteau cultivait l'humilité, notamment vestimentaire. Jamaux rapporte que, dès avant la Révolution, touché par la misère qu'il côtoyait, «il s'astreignait à ne porter que les habits les moins chers possible pour sa position» (t. 1, p. 164). «Sitôt qu'il l'avait pu, il avait repris la soutane, la ceinture, le tricorne, la tonsure, le petit collet et tout le reste du costume ecclésiastique qu'il n'a jamais quitté depuis» (t. 2, p. 120). Mais, plus tard, il ne s'agissait pas seulement de ne pas porter le camail des chanoines («C'était un supplice pour l'humble de la Guéretterie de prendre son camail», t. 2, p. 157). L'autre biographe, Ollivier, lui fait le reproche de négliger sa mise par excès d'humilité ; c'est, écrit-il, un «aveu pénible» au milieu de tant d'éloges (p. 30-31) : «Sur la fin de ses jours, M. de la Guéretterie devint si négligé, si peu soigneux de sa personne, que la malpropreté de sa tenue faillit nuire à la dignité nécessaire de sa position. Ceux qui vivaient dans son intimité donnent une explication à ce défaut, que nous ne pouvons guère excuser. Le curé de Saint-Martin avait été particulièrement favorisé de la nature : vicaire de Saint-Germain, sa mise était soignée ; il portait les bas de soie, les souliers à boucles d'argent ; peut-être que le démon de la vanité avait quelquefois visité un homme si remarquablement doté, et ce souvenir de jeunesse pesait sans doute sur cette conscience si délicate et si pure. De là, pour se punir, de grossiers souliers ferrés qui portaient souvent la boue de toute une semaine, et que rattachait sur le pied une coutisse de cuir jaune ; une soutane quelquefois tachée de graisse et toujours rapiécée, et puis un amas d'étoffes grossières autour du cou. C'était, disait-il, pour ne pas s'enrhumer ; mais le véritable motif était qu'il voulait se punir et surtout s'humilier.»

Dès 1827, un prêtre, qui ne tarit pas d'éloges sur Breteau dans une lettre au ministre des Cultes, dans une circonstance importante, comme on le verra plus loin, émet une réserve sur ce seul point : «Je voudrais pouvoir rendre le même témoignage à la tenue extérieure de M. de la Guéretterie,

mais sur ce point, je ne puis l'approuver. Si elle n'était que simple, elle serait digne d'éloges, mais je la trouve sale et malpropre, et tout dans l'intérieur de sa maison dénote un peu plus que de la tendance à la malpropreté. Il serait possible que, dans un poste plus élevé, il eût une tenue plus convenable ; ce qui me le fait croire, c'est qu'il est loin de manquer de l'esprit des convenances.<sup>75</sup>

Ne peut-on mettre en relation ce goût de la mortification avec les lettres d'association avec les moines de la trappe du Port-du-Salut, établie à Entrammes en Mayenne depuis 1815 ?

Dernier aspect du personnage, et non des moindres pour sa popularité, la charité. Breteau était très généreux, non seulement pour sa paroisse comme on l'a vu, mais aussi pour ses paroissiens les plus pauvres : Ollivier écrit qu'il fut le «Vincent de Paul non seulement de la ville de Vitré, mais de toute la contrée» (p. 39).

Si les travaux sur l'économie et la société vitréennes manquent pour la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, il ne semble pas que la situation ait été très florissante. Vitré est un petit centre administratif sans vraie industrie, en dehors de la toile et du tricotage, sans doute languissants. La démographie est stagnante : la ville n'atteint pas les 9 000 habitants tout au long de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, alors qu'elle en avait 10 000 en 1790<sup>76</sup>. Sous la Restauration, la municipalité considère les ecclésiastiques comme les «protecteurs naturels des malheureux», faisant le sacrifice de leur temps et parfois de leur patrimoine<sup>77</sup>. Or, d'après le maire, 4 000 des 9 000 habitants étaient pauvres en octobre 1830<sup>78</sup>, année de mauvaises récoltes et d'émeutes frumentaires il est vrai, comme ce fut le cas aussi en 1816-1817 et 1839-1840. Il semble que la charité de Breteau s'exerce de façon traditionnelle, par l'aumône manuelle, et ignore une philanthropie plus organisée, comme l'ouvroir créé en août 1840 par un membre de la municipalité à l'intention des fillettes<sup>79</sup>. Quant à la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, présente à Rennes en 1837, elle ne s'implante à Vitré qu'en 1849.

Les Vitréens n'ignoraient sans doute pas que l'apparence misérable de leur pasteur contrastait avec son aisance réelle, que l'on peut connaître grâce au régime censitaire : en 1834, il figure au 21<sup>e</sup> rang des 455 électeurs communaux de Vitré, classés dans l'ordre des contributions directes, loin

<sup>75</sup> Archives nationales, F19/2617 ; ce prêtre est l'abbé Demeuré qui enseignait au collège de Vitré en 1812 (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 11 T 242).

<sup>76</sup> PARIS-JALLOBERT, *op. cit.*, p. 419.

<sup>77</sup> Arch. mun. Vitré, 1 D 8, registre des délibérations, 15 octobre 1819.

<sup>78</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4 M 75.

<sup>79</sup> Lettre du sous-préfet en 1845, Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 V 1460.

devant les curés de Sainte-Croix (226<sup>e</sup> rang) et de Notre-Dame (244<sup>e</sup> rang). Il paye 5 fois plus qu'eux. En 1840, l'année de sa mort, son rang est encore meilleur, il est 15<sup>e</sup> sur 457<sup>80</sup>. Entre-temps, il fut le seul héritier de son frère, venu se retirer auprès de lui, après avoir quitté Bourgneuf dont il fut curé de 1803 à 1818, et mort le 8 juillet 1837.

Breteau ajoutait à son traitement de curé de première classe (1 500 F en 1830)<sup>81</sup> les revenus de ses propriétés qui sont à sa mort<sup>82</sup> : les Ormeaux en Vitré, la Croix Gasnier (Gagnais) en Mondevert, Malabry en Erbrée, la Proulière en La Chapelle-Erbrée, la Grande Haye en Bréal, légués à sa cousine germaine, Mlle Reine Le Corvaisier de la Missionnais, rue de Paris à Vitré, et les biens légués à une autre branche de la famille : la Billonnière, en Vitré, la Gaiarie en Launay-Villiers et, en Bourgneuf-la-Forêt, la Jourdonnerie, la Clerbry et la Chellerais, la Guéretterrie et la Berlottière. On voit qu'il n'a rien perdu, bien au contraire, par rapport à l'inventaire dressé en l'an IV.

Quant au produit de la vente des meubles du presbytère, il s'éleva à la somme de 6 491 F...

## Lectures

Breteau se veut avant tout un homme de Dieu, un prêtre retiré du monde, profondément séparé des autres, qui vit d'ailleurs dans un milieu clérical : ses vicaires principalement. D'après les lettres conservées, il correspond essentiellement avec des clercs. Quant à son univers mental, sa bibliothèque, que nous connaissons grâce à l'inventaire après décès (cf. annexe 2), ne nous donne pas un portrait bien différent du personnage, même si l'on connaît les limites de ce type de document, qui ne détaille pas tous les ouvrages (l'entrée 254 signale 522 volumes de «théologie, classiques et de la bibliothèque catholique tous dépareillés», sans plus de précision), ni ne recense les opuscules de peu de valeur.

Cette bibliothèque, qu'il faudrait pouvoir comparer à celles d'autres ecclésiastiques du temps, mêle des ouvrages anciens et contemporains, certains remontant sans doute au séminaire comme le rituel de Toulon, d'autres appartenant à la liste recommandée par Mgr de Lesquen, en

<sup>80</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 3 M 175, listes d'électeurs municipaux en 1831, 1834 et 1840.

<sup>81</sup> Un curé de deuxième classe gagne alors 1 200 F, un succursaliste, 800 F et un vicaire 700 F, pris en charge par l'État ou la commune, ou de manière partagée ; un journalier dispose de 250 F pour faire vivre une famille. Une commune doit verser au minimum 200 F, en 1833 (loi Guizot), 600 F en 1850 (loi Falloux), à l'instituteur, hors rétributions des élèves.

<sup>82</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, déclaration de succession, 3 Q 38/405, fol. 172 v<sup>o</sup> (22 avril 1841) et testament du 6 août 1837 déposé le 28 octobre 1840, 4 E 3708.

annexe à son ordonnance de 1828. Elle est presque exclusivement religieuse, professionnelle pourrait-on dire, et remonte souvent au XVIII<sup>e</sup>, voire au XVII<sup>e</sup> siècle. À peine relève-t-on quelques livres de droit (Pothier), de sciences naturelles (le célèbre *Spectacle de la nature*, de l'abbé Pluche), d'histoire (*Histoire ancienne* de Rolin, *Histoire universelle*, *Abrégé de l'histoire de France* de Mézeray). En revanche, abondent les Pères de l'Église, les ouvrages d'histoire de l'Église (Le Nain de Tillemont), d'apologétique, comme ceux de Bossuet, *Histoire des variations des églises protestantes*, du jésuite Nonotte, *Les Erreurs de Voltaire*, l'abrégé du *Génie du christianisme*, la *Défense du christianisme* de Mgr de Frayssinous ; les ouvrages classiques de spiritualité : *Introduction à la vie dévote* de saint François de Sales ou *Pratique de la perfection chrétienne* du jésuite Rodriguez, tous deux parus en 1609, les ouvrages de théologie classique, comme Bellarmin<sup>83</sup>, Bailly, en vogue dans les séminaires au début du XIX<sup>e</sup> siècle et Bouvier (*Institutiones theologicae*) qui le remplace, les ouvrages pratiques de prédication, de confession (*Résolutions de plusieurs cas de conscience*, *Abrégé des cas de conscience de Pontas*), les rituels, les catéchismes, tel celui de Montpellier, du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, «un véritable petit traité présentant la doctrine chrétienne, étoffé de citations patristiques», très apprécié dans les séminaires au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>84</sup>... Alors que Jamaux signale que Breteau ne lisait pas d'écrits impies et futiles, mais «les illustres écrivains du siècle de Louis XIV» (t. 1, p. 61) dans sa jeunesse, la littérature profane est absente. De manière significative, un des rares penseurs contemporains est Bonald, un théoricien de l'ultracisme. Pour être complet, il faut signaler la présence d'œuvres de Lamennais, mais lesquelles ? Sans doute plutôt l'*Essai sur l'indifférence* que *Les paroles d'un croyant*...

Quant à la lecture de la presse, d'après le biographe de 1950 (p. 66), Breteau était abonné de longue date à l'*Ami de la religion*.

Jamaux nous montre Breteau lisant et confirme ainsi ce quasi exclusivisme de la culture religieuse :

«La vie des saints que Monsieur de la Guéretterie a si bien connue, *L'imitation de Jésus-Christ*, deux ou trois autres livres bien choisis étaient, après l'évangile, les livres dont il se servait habituellement dans les soirées et dans les moments libres pour faire une lecture spirituelle.» («Vers l'adolescence», t. 1, p. 39)

«Le reste de sa vie, il a lu une fois chaque année l'Ancien Testament, le Nouveau Testament. Il ne passait jamais un jour sans lire un chapitre de l'écriture sainte. Sa mémoire s'ornait rapidement de tous les beaux traits, de

<sup>83</sup> Contre la théologie de Lanjuinais, Breteau disait, selon Jamaux : «Je voudrais que les prêtres suivissent et ne suivissent que les principes théologiques de Bellarmin» (t. 1, p. 151).

<sup>84</sup> LANGLOIS, Claude, *Le diocèse de Vannes au XIX<sup>e</sup> siècle*, 1974, p. 419-420.

toutes les maximes, de tous les proverbes les plus instructifs qu'elle fournit. La lecture des saints pères lui était familière, mais il étudia plus particulièrement les œuvres de saint Augustin et de saint Bernard. Il affectionnait beaucoup les écrits de saint François de Sales. «J'ai lu, disait-il dans les dernières années, j'ai lu l'*Introduction à la vie dévote* dix-huit fois et toujours avec un nouvel intérêt». Il finit par savoir toutes les vies des saints de Godescard<sup>85</sup>, non pas mot à mot, ce qui serait prodigieux, mais de manière à pouvoir rapporter leurs sentiments les plus touchants et leurs maximes les plus belles et les plus convertissantes.» («Au séminaire», t. 1, p. 48)

«Jamais on (n')a vu l'abbé de la Guéretterie porter les insignes de docteur "le bonnet, disait-il, est souvent l'éteignoir du bon sens aussi bien que le camail". Il préférerait la chose au signe, c'est-à-dire qu'il tenait plus à être savant qu'à se faire admirer par le titre et les marques extérieures dont il avait été jugé digne. Les livres saints, l'*Imitation de Jésus-Christ*, le combat spirituel que saint François de Sales portait partout, la vie des saints, *La perfection chrétienne*, *La théologie pratique* étaient ses livres de chaque jour. Il ne donnait que peu de temps aux meilleurs auteurs profanes. L'étude des saints pères et des bons prédicateurs était encore l'objet de son étude assidue.» (t. 1, p. 98)

## Vie sociale

On comprend alors que ses biographes passent sous silence le rôle de Breteau dans les domaines profanes, la vie sociale, comme les questions d'éducation. On peut penser qu'il s'y consacra peu, bien qu'il présidât d'office sous la Restauration le comité cantonal pour l'instruction primaire. Bien plus, il dut être un frein, d'après Michel Lagrée<sup>86</sup>, l'arrondissement de Vitré étant alors à la traîne pour le nombre d'écoles communales. On conserve plusieurs lettres-circulaires des recteurs – prêtres – de l'académie sous la Restauration. Une des rares lettres de laïcs conservée est celle d'un instituteur demandant un poste à Châteaubourg en 1828. Sous la monarchie de Juillet, Breteau pratique l'abstention au sein du comité local, que préside le maire libéral<sup>87</sup>. Mais on trouve sa signature en tête d'une pétition adressée à la municipalité demandant la réouverture de l'école des frères, ouverte en 1829 et que la nouvelle municipalité libérale avait fait fermer pour la remplacer par une école mutuelle<sup>88</sup>. La municipa-

<sup>85</sup> *Vies des pères, des martyrs et des autres principaux saints*, traduction de l'anglais d'Alban Butler, par Jean GODESCARD, prêtre français (1728-1801), dont la première édition parut en 1763.

<sup>86</sup> LAGRÉE, Michel, *op. cit.*, p. 378.

<sup>87</sup> Arch. mun. Vitré, 1 R 194.

<sup>88</sup> Arch. mun. Vitré, 1 D 9, registre des délibérations, 25 novembre 1832.

lité refuse dans un premier temps, s'opposant au «parti-prêtre» et au «despotisme monacal»<sup>89</sup>. Rappelons que c'est en 1831 que le petit séminaire de Vitré, ouvert en 1825, est fermé et que rouvre le collège.

On touche là aux convictions politiques de Breteau, évidemment attaché à la dynastie légitime. Sous l'Empire, Ollivier rapporte (p. 50) les termes d'un discours courageusement tenu en 1811 au cardinal Fesch, oncle de l'Empereur, de passage à Vitré, critiquant l'arrestation du pape. Après la connivence que l'on devine pendant la Restauration, c'est l'abstention, d'ailleurs préconisée par l'évêque, sous la monarchie de Juillet. Breteau manifeste, comme on s'en doute, peu d'empressement à célébrer les fêtes du nouveau régime<sup>90</sup>. Mais il se tient également à l'écart de l'agitation carliste en 1832, ce qui contribue à la faire échouer<sup>91</sup>.

Le préfet, écrivant au ministre de l'Intérieur après la mort du curé, observe que le pays est calme et porte au crédit du défunt la régression de l'insoumission à la conscription. Il y décrit l'attitude vis-à-vis du régime en place :

«M. de la Guéretterie était du petit nombre de ces prêtres inhabiles ou rancuneux dans leur piété qui, par intolérance religieuse ou plus souvent par intolérance politique, se tenait éloigné des fonctionnaires publics, sous prétexte que ceux-ci ne pratiquant pas la religion mais ne la respectant et ne la protégeant que comme une institution utile à l'ordre social, il est impossible d'avoir des rapports avec eux<sup>92</sup>».

Or en 1830, l'administration orléaniste redoutait l'emprise sur le clergé et, au-delà, sur la population de cet homme, «espèce de saint fort dangereux, car en grande vénération dans le pays<sup>93</sup>».

Dans ce contexte, on est d'autant plus surpris que la seule lettre d'un homme politique conservée dans la correspondance de Breteau soit celle de Hirou, maire de Vitré en 1835, qui sollicite son intervention dans une affaire difficile avec Monseigneur. Il fallait que l'affaire le fût!

## Rôle religieux

Au plan religieux, l'influence de Breteau est en revanche manifeste ; on a déjà vu son rôle dans la détection des futurs «lévites».

<sup>89</sup> *Ibidem*, 2 décembre 1832

<sup>90</sup> DUVAL, Michel, «Le clergé et les fêtes de juillet en Ile-et-Vilaine», *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ile-et-Vilaine*, t. LXXXVII, 1985, p. 51.

<sup>91</sup> LAGRÉE, Michel, *op. cit.*, p. 442.

<sup>92</sup> Arch. dép. Ile-et-Vilaine, 1 V 8.

<sup>93</sup> Arch. dép. Ile-et-Vilaine, 1 M 124, rapport du sous-préfet du 7 novembre 1830.

En tant que curé d'une des plus importantes paroisses, Breteau fut nommé vicaire général le 28 juin 1806<sup>94</sup>. Comme l'explique Michel Lagrée<sup>95</sup>, il convient de distinguer les «grands vicaires», collaborateurs directs de l'évêque, généralement au nombre de 2, et les vicaires généraux forains, auxquels l'évêque délègue, dans le cadre de l'arrondissement, une part de ses attributions, à l'imitation de l'administration civile. Ceci recouvre des aspects administratifs, comme la collecte des fonds (notamment le 6<sup>e</sup> du revenu des bancs et chaises dans les paroisses de l'arrondissement, au profit de la caisse diocésaine pour les prêtres âgés et infirmes, créée en 1806<sup>96</sup>). Pour Collet, «grand vicaire, il fut le père et le modèle des prêtres de l'arrondissement», pour Ollivier (p. 44), «il était chargé à ce titre d'une surveillance active de tous les prêtres du pays». Quel que soit le point de vue retenu, il est indéniable que les évêques sollicitaient son avis sur les nominations comme en témoignent quelques lettres : Enoch sur le remplacement de Lancelot à Retiers (1807), Mannay pour le vicaire de Saint-Georges-de-Reintembault (1821) et pour le recteur de Sainte-Croix : après le refus du prêtre pressenti, Dubourdieu, chapelain des ursulines, l'évêque se range au choix de Breteau, l'abbé Coconnier (1824). Il est vrai que l'on touche ici à Vitré. De Lesquen interroge Breteau sur le choix de l'aumônier du collège en 1831, la supérieure des Ursulines le questionne sur le nom du leur et le curé pressenti pour Notre-Dame en 1817, le curé de Saint-Aubin de Rennes, Ange de Léon, lui confie ses doutes. Breteau écrit plusieurs fois au vicaire général Garnier sur divers problèmes paroissiaux, qu'ils soient de son ressort ou un peu moins, comme dans les cas d'Availles ou plus encore de Dourdain, où il se sent alors le devoir de dénoncer un vicaire «impie»<sup>97</sup>.

Les évêques ne lui ménagent pas leurs compliments, il est «au-dessus de tout éloge» pour Mgr de Lesquen. La carrière de Breteau aurait pu culminer avec sa nomination par Mgr Frayssinous, ministre des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique, au siège épiscopal de Vannes en 1827, mais il refusa fermement malgré les pressions réitérées du chanoine Blanchard, qui se déplaça à Vitré pour lui faire changer d'avis, arguant de son grand âge et de sa mauvaise santé dans deux lettres adressées au ministre des Cultes («mes forces sont si affaiblies, j'ai des absences d'esprit»<sup>98</sup>). Le livre

<sup>94</sup> Acte de nomination par Enoch et confirmation par Charles Mannay, le 20 mai 1820, Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 378/27.

<sup>95</sup> LAGRÉE, Michel, *op. cit.*, p. 235.

<sup>96</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 378/27 et 6 V 29. Plusieurs courriers du vicaire général des Rieux de 1831 à 1840 à ce sujet. On trouve joint un état du produit des charges rédigé par Breteau en novembre 1831.

<sup>97</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 6 V 62-63.

<sup>98</sup> Arch. nat., F19/2617. C'est un chanoine de Rennes, M. de La Motte de Broons et de Vauvert, qui fut nommé en remplacement d'un vicaire général de Rennes, Simon Garnier, dont l'épiscopat n'avait duré que six mois. Cf. LANGLOIS Claude, *op. cit.*, p. 143-144. L'auteur n'évoque pas la nomination de Breteau.

de paroisse doit se contenter de citer comme apothéose de sa vie de prêtre la célébration de son jubilé sacerdotal en 1835, en présence de l'évêque et de très nombreux prêtres de la région.

À la même époque, l'affaire Lamennais fut l'occasion de voir se manifester le conservatisme de Breteau et son immense crédit auprès du clergé du diocèse, en dépit de son grand âge. Il fut l'instrument, certes consentant, du lobby anti-mennaisien lorsque, bafouant l'autorité de l'évêque, partisan de l'apaisement, il exigea et obtint de l'abbé Coëdro, supérieur des missionnaires diocésains – congrégation de prêtres fondée par les frères Lamennais – une rétractation publique devant les 440 prêtres à qui il prêchait une retraite diocésaine, en août 1833. Michel Lagrée s'étend longuement sur cet épisode de la crise mennaisienne dans le diocèse de Rennes<sup>99</sup>. Pourtant, Breteau contribua, en 1837, à la construction de la chapelle des missionnaires diocésains à Rennes<sup>100</sup>.

## Obsèques

C'est précisément après avoir célébré la messe pour l'abbé Coëdro, malade («dernière œuvre de charité», commente l'abbé Ollivier), que le 28 octobre 1840, à 9 heures du matin, Breteau mourut subitement.

Ses obsèques, le 30 octobre, donnèrent lieu à des cérémonies d'une grande ampleur, dont rendit compte à sa façon le 1<sup>er</sup> novembre *Le Vitréen*, journal orléaniste de l'arrondissement créé en 1837<sup>101</sup> :

«Vendredi a eu lieu avec solennité, et au milieu d'un immense concours d'ecclésiastiques et d'assistans, la cérémonie de son enterrement. Le clergé de Rennes y était représenté par plusieurs de ses membres, et celui de nos campagnes s'y trouvait presque tout entier. M. Hoguet, chanoine de la cathédrale de Rennes, et un des plus anciens amis de M. de la Guéretterie, a rendu, en le recommandant aux prières à l'offertoire de la messe, un juste tribut à ses éminentes vertus, et a rappelé ses titres aux regrets de tous, mais particulièrement à ceux des habitans de cette ville. Il lui a suffi de retracer quelques-uns des actes de la vie de M. de la Guéretterie, ne pouvant trouver de lui un plus bel éloge que dans ses propres œuvres».

<sup>99</sup> LAGRÉE, Michel, *op. cit.*, p. 359-360. C'est cet incident qui vaut à notre héros de figurer dans *La Bretagne des Blancs et des Bleus, 1815-1880*, de Michel DENIS et Claude GESLIN, 2003, p. 627.

<sup>100</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 378/27, lettre de Mgr de Lesquen du 2 avril 1837.

<sup>101</sup> *L'Auxiliaire breton* se contente de reprendre, dans son numéro du 4 novembre 1840, le début de l'article du *Vitréen* sur la mort du prêtre.

Racontant le défilé incessant des fidèles devant le corps exposé les 28 et 29 octobre, l'acte d'inhumation, signé de 32 prêtres, fait état d'une véritable canonisation populaire : «Chacun en approchant s'écriait : c'est un saint de plus dans le ciel. Tous ceux qui le revoyaient auraient voulu posséder quelque chose de lui. Presque tous ses longs cheveux furent coupés, une de ses soutanes mise en morceaux pour être distribuée à la foule. Plus de 5 000 chapelets furent présentés aux ecclésiastiques qui le veillaient pour qu'ils leur fissent toucher le corps de notre bon pasteur.»

Quant à Ollivier, il écrit (p. 54-55) : «Plus de cent prêtres et vingt mille fidèles assistèrent à ses funérailles ; tous voulurent avoir de ses cheveux ou un morceau de ses habits pour porter dans leur maison un souvenir, une relique de celui qu'ils considéraient unanimement comme un saint.» Si le nombre de prêtres paraît assez banal (le deuxième livre de paroisse en indique autant aux obsèques de Chatel, son successeur, et 130 à celles de Collet), le chiffre de vingt mille fidèles, déjà cité dans la notice de 1841, semble énorme, surtout si on le rapporte à la population de Vitré, soit moins de 9 000 habitants. Peut-être la proximité de la fête de la Toussaint n'est-elle pas indifférente à l'affluence.

Toutefois, ni l'hagiographe, ni le journal ne rendent compte des détails de la cérémonie, pourtant intéressants à plus d'un titre, puisqu'ils nous renseignent sur la renommée du défunt. C'est un dossier de préfecture qui nous en informe<sup>102</sup>.

Les vicaires de Saint-Martin et notamment Collet, voulant donner plus d'apparat à la cérémonie, décidèrent au dernier moment de faire faire au défunt le «circuit de la paroisse», comme pour un évêque qu'il avait failli être. Ainsi se déroula à travers les principales rues de la paroisse la «procession» du corps, en habits pontificaux, tenant un calice entre les mains, le visage découvert. Trouvant la «promenade inconvenante» – il la qualifia de «mascarade –, le maire quitta le cortège, ainsi que le sous-préfet, peu au fait des usages du pays. Toutefois leur départ fut peu remarqué car les autorités n'occupaient pas de place réservée... Le maire, de la Plesse, voulut prendre un arrêté interdisant à l'avenir de semblables démonstrations, mais le préfet préféra en rester là, devant l'absence de manifestation d'hostilité au régime, se rangeant aux arguments de l'évêque, pour qui l'enterrement de prêtres à visage découvert était une tradition bretonne. Le folkloriste Adolphe Orain le confirme. Il écrit en 1898 : «Il n'y a pas très longtemps encore, lorsqu'un curé mourait dans une paroisse, on l'exposait et on promenait son corps, la figure découverte, dans les principales rues du bourg. Cet usage est, aujourd'hui, tombé en désuétude.<sup>103</sup>»

<sup>102</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 V 8.

<sup>103</sup> ORAIN, Adolphe, *Folklore de l'Ille-et-Vilaine, de la vie à la mort*, t. 2, 1898, p. 224.

## «Le saint de Vitré»

Les obsèques inaugurent avec force une dévotion populaire, qui se manifeste par d'autres biais. Ainsi, autre indice de l'émotion suscitée par la mort de Breteau, le professeur de dessin au collège de Vitré, Galbrun, fit le portrait du curé, sur son lit de mort, un grand crucifix à la main, revêtu des insignes de ses dignités et coiffé d'un bonnet avec houppie, le même qui est représenté sur l'autre gravure<sup>104</sup> : ce dessin fut lithographié par Landais<sup>105</sup> (fig.3). D'après le biographe de 1950 (p.76-77), une médaille fut également frappée, plus tard, à partir d'un autre dessin réalisé par le neveu de la directrice de la maison de la Retraite, Armand Rubin, qui était alors encore conservé à la Retraite<sup>106</sup>.



Figure 3 – L'abbé de la Guéretterrie sur son lit de mort.

Lithographie, coll. Musées de Vitré, 1969.2.2, cl. Bernard.

<sup>104</sup> Une gravure représentant en chaire le père Boursoul, célèbre prédicateur rennais, mort en 1774, le coiffe du même couvre-chef (cf *Les Bretons et Dieu*, catalogue d'exposition, 1985, p. 112-113). D'après Jammaux, le bonnet aurait été remplacé par la barrette en 1848 (t. 2, p. 122).

<sup>105</sup> *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. LVII, 1931, séance du 10 février 1931, p.13.

<sup>106</sup> Il existe aussi au musée de Vitré un bonnet réputé être celui de Breteau.

Toutes ces représentations ont dû circuler dans le pays de Vitré, sans doute liées au développement du culte. En 1950 encore, d'après la biographie, on trouvait des lithographies dans les foyers de modestes ménages. Plusieurs exemplaires de ces images sont conservés au musée de Vitré.

Mais le vrai support de ce culte populaire, c'est bien sûr la tombe du saint, le *locus* cher à Michel Lagrée, auprès duquel on se rend<sup>107</sup>. Conformément à sa volonté, Breteau avait été enterré dans le cimetière Saint-Martin qui avoisinait alors l'église, au pied de la croix qu'il avait fait ériger en 1835, à côté de la tombe de son frère. Reine Le Corvaisier (1805-1867), cousine de l'abbé, réunit les deux frères dans un même tombeau qu'elle fit ériger avant 1854, au même emplacement, aujourd'hui au cœur du «carré des prêtres» du cimetière. Cette tombe à baldaquin est décorée de deux calices sur les côtés droit et gauche, au milieu des inscriptions relatives aux prêtres. De face, on voit un ostensor surmonté d'une croix et on lit les inscriptions «À mes deux oncles (*sic*)» et «Ici repose M. de la Guéretterie», «*nomen illius erit vivens in aeternum*» (fig. 4). Le monument est flanqué des tombes semblables des deux vicaires, Ballé et Jourdan, le troisième, Collet, devenu curé, ayant également une tombe à baldaquin, érigée à proximité par les «paroissiens reconnaissants».

Le cas de Breteau n'est pas isolé. Henri-François Buffet et Michel Lagrée donnent de nombreux exemples de ces prêtres morts en odeur de sainteté et canonisés par la *vox populi* aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>108</sup>. À Vitré, Breteau a même un précurseur, quelques années plus tôt, l'un des trois saints de l'érudit Tortelier, l'abbé Cousin, chapelain de l'hôpital Saint-Nicolas, prêtre réfractaire lui aussi, emprisonné, tombé malade, mort veillé par les Augustines le 4 juillet 1798, honoré un temps, encore objet de vénération en 1880<sup>109</sup>. Breteau rejoint d'une certaine façon, en sa qualité de confesseur de la foi, ces victimes de la Révolution, blancs ou bleus, morts de mort violente, devenus saints thaumaturges par le martyre subi ou une conservation posthume du corps. Car «seul le privilège de l'imputrescibilité marque la sanctification»<sup>110</sup>. Or, en 1907, le prêtre et folkloriste François Duine, alors vicaire de Saint-Martin, rapporte sur Breteau dans la *Revue des traditions populaires* une anecdote de ce genre : les fossoyeurs, lors de la construction du tombeau de granit, le trouvèrent à genoux dans la fosse et priant...

<sup>107</sup> LAGRÉE, Michel et ROCHE, Jehanne, *Tombes de mémoire, la dévotion populaire aux victimes de la Révolution dans l'Ouest*, 1993, p. 117.

<sup>108</sup> BUFFET, Henri-François, *En haute-Bretagne, coutumes et traditions d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord galloises et du Morbihan gallo au XIX<sup>e</sup> siècle*, 1954, p. 342-343 ; LAGRÉE, Michel et ROCHE, Jehanne, *op. cit.*, p. 121-123.

<sup>109</sup> PARIS-JALLOBERT, *op. cit.*, p. 505.

<sup>110</sup> LAGRÉE, Michel et ROCHE, Jehanne, *op. cit.*, p. 124.



Figure 4 – Vue de la tombe des abbés de la Guéretterie au cimetière Saint-Martin de Vitré, août 2005.

Cl. Musées de Vitré.

Le terme de sainteté est certes utilisé par de nombreux ecclésiastiques, tels le chanoine Brune<sup>111</sup> ou le vicaire général Maupoint<sup>112</sup>. Toutefois, le témoignage de Duine se poursuit d'une manière qui tempère l'unanimité : «Ils en avertirent son successeur qui répondit "Cela ne fait rien, recouvrez la tombe, cela coûterait trop cher à la ville de Vitré pour le canoniser. Franchement nous n'avons pas le moyen"<sup>113</sup>».

Du reste, d'après le biographe de 1950, Breteau suscitait aussi l'envie, l'opposition voire la haine ; il évoque, p. 4, des «efforts très nets pour éteindre le culte de M. de la Guéretterie», et p. 80, le séjour à Vitré de l'abbé Guitton (1807-1883), alors professeur au séminaire, futur vicaire général de Brossays Saint-Marc en 1853 et fondateur de l'Oratoire de Rennes en 1864. Cet «expert en pensée catholique» se rendit à Vitré. Peut-être Brossays Saint-Marc, devenu évêque en 1841, qui tenait pour une religion beaucoup plus douce, est-il à l'origine de la démarche de Guitton. Jamaux, qui n'aimait guère son évêque, rapporte une remarque ironique («propos burlesques», écrit-il) de celui-ci, assez explicite : «Ce M. de la Guéretterie était un saint, il se bourrait le cou avec des tampons de laine» (t. 1, p. 82). On est loin de la réaction de Mgr de Lesquen : «Nous avons perdu ce que le ciel a gagné.»

Le biographe de 1950 écrit : «Il est facile de penser qu'il (Guitton) déploya tous ses arguments, et qu'il mit tout son talent, qui était grand, à éteindre une telle superstition», démarche qui devait inspirer de la sympathie à la municipalité, on l'a vu hostile à Breteau et à ce qu'il représentait, ce qui expliquerait que Guitton ait été logé aux frais de la mairie

<sup>111</sup> L'abbé Brune évoque ainsi la mort de Breteau dans son journal, à la date du 6 décembre 1840, deuxième dimanche de l'aveugement : «9 h du matin, en ce moment on enterre à Saint-Méen M. Coëdro, supérieur des missionnaires du diocèse, mort hier à la fin d'une maladie longue et malheureusement trop commune depuis un an, la fièvre typhoïde. Voilà une nouvelle perte pour notre pays. Nous avons déjà perdu il y a un mois le vénérable et saint M. de la Guéretterie, qui le matin même de sa mort alla dire la sainte messe pour celui que nous pleurons aujourd'hui et qui mourut à la porte de sa maison au retour de l'église. Nous avons perdu encore dans le même temps M. Dupont des Loges, qui va se fixer à Orléans en qualité de grand vicaire. Puisse le ciel remplir les lacunes que laissent ces trois hommes remarquables». Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 Fa 25.

<sup>112</sup> «Parmi les hommes les plus distingués qu'ait produits le diocèse de Rennes : MM de la Guéretterie, Millaud et Bruté; M. de la Guéretterie, mort en odeur de sainteté à Saint-Martin de Vitré, après avoir obstinément refusé l'évêché de Vannes ; Mgr Millaud qui, avec autant de zèle que de talent, réorganisa en 1820 l'évêché de Nevers, dont il fut le premier évêque depuis le rétablissement du culte ; et Mgr Bruté, qui créa dans le nouveau monde un diocèse aussi vaste que la France, et dont Dieu s'est plu à révéler la sainteté par plusieurs miracles authentiques qu'il a opérés soit pendant sa vie, soit après sa mort». Abbé MAUPOINT, vicaire général du diocèse, *Éloge funèbre de M. le curé de Montfort*, Rennes, Vatar, 1851, p. 5.

<sup>113</sup> DUINE, François (H. de Kerbeuzec), «Une canonisation populaire», *Revue des traditions populaires*, t. XIX, 1904, p. 484.

jusqu'à son départ<sup>114</sup>. On peut d'ailleurs se demander si le mystérieux abbé Bourgeonnet, qui devait écrire la vie de Breteau et aurait répondu à Jamaux : «Je ne vois pas ce qu'on pourrait dire de lui, bien qu'il fût mon compatriote» (t. 1, p. 66), n'est pas l'abbé Guitton, lui-même effectivement né à Vitré. Aussi bien, insiste le biographe de 1950, p. 82, «depuis sa mort, à part les réminiscences de l'abbé Collet durant trois ans, personne dans la paroisse de Saint-Martin n'a tenté de rassembler ses souvenirs, aux années où il était le plus facile de les recueillir, et moins encore d'écrire une étude solide sur sa vie.» On lit dans le deuxième livre de paroisse que Châtel, successeur de Breteau, «voulut procurer à ses paroissiens des sortes de grâces plus nombreuses et, si nous pouvons parler ainsi, plus en rapport avec les besoins des temps», ajoutant que la confrérie du Saint-Esprit était tombée en désuétude. Faut-il y voir une critique feutrée de la pastorale de Breteau ?

Il semble bien que l'église diocésaine, qui se méfiait des dévotions mal contrôlées, surtout rendues à un prêtre dont la sainteté pouvait sembler d'un autre temps, ne favorisa pas plus la vénération du confesseur de la foi de Vitré que celle des héros blancs. Le clergé reste discret sur le «culte» rendu au saint de Vitré. Ni Ollivier, ni Jamaux n'en parlent.

Le rédacteur du deuxième livre de paroisse évoque brièvement le «sépulcre glorieux» à l'ombre des vieux murs de Saint-Martin du «saint de Vitré» (les guillemets sont de lui). La riche enquête sur les paroisses de 1860 fait défaut pour Vitré. Quant aux questionnaires des années 1883-1891, il n'y est fait aucune mention du saint. L'abbé érudit Paris-Jallobert, vicaire de Notre-Dame de Vitré depuis 1875, signale en 1880, dans son *Journal historique de Vitré* (p. 364) que «la mémoire de M. de la Guéretterie, nommé le saint de Vitré, est encore en grande vénération dans tout le pays». Duine, dans la courte notice de 12 lignes déjà citée qu'il lui consacre, évoque la «mémoire très populaire» qu'a laissée Breteau, mais mentionne aussi un «miracle», déjà bien ancien (une demoiselle qui guérit de la fièvre en voyant passer le convoi funèbre), c'est le seul cas, alors que plusieurs sont signalés dans la brochure sur Bachelot, le curé de Pleine-Fougères, mort en 1852. Cette brochure fut plusieurs fois rééditée, ce qui n'est pas le cas de celle d'Ollivier.

Le recours aux folkloristes est plus riche ; la première description du «culte» que j'ai rencontrée est celle d'Adolphe Orain : «À Vitré, les malades atteints de la fièvre vont prier sur la tombe de M. de la Guéretterie, ancien curé de Saint-Martin. Ils allument de petites lampes qu'ils entretiennent pendant neuf jours et neuf nuits. Au milieu des ténèbres, on aperçoit, dans le cimetière, jusqu'à sept et huit lumières sur

<sup>114</sup> Arch. mun. Vitré, 1 D 10, délibération du conseil municipal du 18 octobre 1843.

le tombeau du prêtre<sup>115</sup>». Dans la deuxième mention retrouvée, en 1950, les motivations du recours ont changé : Breteau est invoqué pour les enfants qui éprouvent des difficultés à marcher, selon un modèle lui aussi classique. La tombe paraît alors très fréquentée : elle «est couverte d'ex-votos de marbre, de statuettes que les tempêtes brisent, et que la reconnaissance remplace. Des plantes, des fleurs fleurissent et se fanent incessamment devant lui. Si le surveillant du lieu a soin d'enlever régulièrement les objets périssables, des cierges, ou de simples mercis tracés sur des plaquettes de bois, en tout cas, il n'est de jours où quelqu'un ne s'arrête pour prier...»

Le dépouillement du bulletin paroissial de Saint-Martin de Vitré, conservé aux Archives départementales, nous apporterait peut-être des éclaircissements sur la perception du «saint de Vitré» par ses successeurs. Celui d'avril 1941 rapporte les propos du curé de Saint-Martin, lors de la venue de Mgr Roques à Vitré, le 15 septembre 1940, évoquant «la foi d'une génération encore imprégnée du souvenir du saint curé – le saint de Vitré – l'abbé de la Guerettrée (*sic*)». C'était, il est vrai, le centenaire de la mort du «saint», et le clergé de Saint-Martin eut le projet de rapatrier le tombeau dans l'église paroissiale, mais la guerre l'en empêcha. Il s'enquit encore de ce projet auprès de la famille quelques années plus tard<sup>116</sup>. S'agissait-il d'imiter la paroisse de Notre-Dame, qui avait érigé dans l'église la statue d'un curé lui aussi renommé, le chanoine Aubrée (1805-1881) ? Le biographe de 1950 n'approuve pas l'idée de transfert, parce que «son culte est populaire et réservé aux autochtones» et «ce serait éteindre le culte des pauvres qui rentrent rarement dans une église trop belle, faire disparaître au fond de quelque armoire les ex-votos qui ne se renouvelleraient plus, et abolir tous les remerciements périssables, plus modestes et souvent touchants, que l'on dépose près de sa tombe.»

En 2005, la tombe de Breteau est la seule visitée du «carré des prêtres» du cimetière Saint-Martin, mais les ex-votos déposés se réduisent à deux ou trois plaques de marbre anciennes, quelques bouquets de fleurs artificielles et quelques jouets ou chaussons d'enfants. On est bien loin de l'ampleur d'autres cultes populaires toujours vivaces comme le bon larion d'Andouillé-Neuville, la fille à la Vierge de la Guerche ou la tombe à la fille de Teillay. Une enquête mériterait d'être menée, de même que sur la tombe de Bachelot à Pleine-Fougères. On notera comme éléments récents de la notoriété de Breteau l'attribution d'un nom de rue en 1972, certes en même temps que deux autres prêtres de Vitré, et la restauration

<sup>115</sup> ORAIN, Adolphe, *Folklore de l'Ille-et-Vilaine, de la vie à la mort*, 1897, t. 1, p. 262-263.

<sup>116</sup> Correspondance adressée au clergé de Saint-Martin de 1944 à 1953 conservée au musée de Vitré.

de la tombe par la ville de Vitré en 2001, dans le cadre, certes, d'un programme à caractère plus global, mais le mensuel municipal *Vitré Journal* rappelle la dévotion<sup>117</sup>. En 1928, le maire radical de Vitré, Garreau, écrivait qu'il n'y avait pas de tombes d'«hommes célèbres» au cimetière de Vitré<sup>118</sup>.

## Conclusion

Comment expliquer le renom de Breteau et son rayonnement *post-mortem* ? Le marquis de Bailly, député de la Mayenne, écrivant au ministre des Affaires ecclésiastiques en 1827 lors de l'affaire de l'évêché de Vannes, donne un portrait du prêtre qui explique sa popularité : «Là [à Vitré], tout à tous, et avec une angélique simplicité, missions, retraites, charités l'ont rendu le consolateur des pauvres, la vénération des riches, l'ami et le conseil de ses confrères.»

Chacun y trouvait son compte : les pauvres et les paroissiens admiraient son dévouement et la générosité dont ils bénéficiaient, les notables légitimistes vitréens se reconnaissaient en lui. L'homme était comme sacralisé par les épreuves traversées. En 1840, au milieu d'un clergé profondément renouvelé et rajeuni, il était l'un des derniers «bons prêtres» à avoir refusé l'émigration et à avoir traversé victorieusement, parmi les siens, la tempête révolutionnaire dont le souvenir restait présent : l'année de sa mort, on procéda encore à la réinhumation officielle de deux prêtres réfractaires qui avaient été enterrés à la sauvette dans des maisons particulières<sup>119</sup>. C'est bien, selon la formule de Michel Lagrée, le prestigieux patriarche de l'Église blanche qui meurt en 1840, mais aussi le restaurateur de la vie religieuse, l'âme d'une paroisse où il était né, qu'il ne quitta quasiment jamais durant plus de 40 ans. La longévité et la stabilité sont à mettre en relation avec l'adéquation particulière entre le curé et ses ouailles. Les idées et le tempérament de Breteau rencontrent l'adhésion du bastion réactionnaire vitréen, marqué par l'impact de la réforme tridentine et l'épisode révolutionnaire, notamment la chouannerie. Menant une vie digne et austère, Breteau réalise l'idéal du prêtre, selon le concile de Trente et le modèle sulpicien de sa formation, un homme séparé, retiré du monde, mais aussi supérieur et exemplaire. Il

<sup>117</sup> *Vitré Journal*, septembre 2001 : «Cette petite chapelle (*sic*) est fréquentée et vénérée par les parents qui viennent demander la grâce que marchent leurs enfants.» (renseignement communiqué par M. Max Karkegi).

<sup>118</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4 T 11, enquête sur les tombes d'hommes célèbres, 1928.

<sup>119</sup> *Le Vitréen*, 16 février 1840, exhumation de Guy Genoual, 8 mars 1840, exhumation de René Auffray.

pratique la religion héroïque vantée également par les biographes de Meslé et Bachelot (zèle, piété, charité, mortifications, humilité, pauvreté, chasteté). Ce «modèle de vie sacerdotale» (notice de 1841), cet «ange» (Jamaux) devient alors pour beaucoup un «saint», le saint de Vitré.

Bruno ISBLED

### RÉSUMÉ

La personnalité de Breteau de la Guéretterie domine la vie religieuse à Vitré dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Né à Vitré en 1761 d'une famille originaire du Maine, Breteau est vicaire à Saint-Germain de Rennes avant la Révolution, après de brillantes études de théologie à Angers. Prêtre réfractaire, il vit clandestinement à Vitré à partir de 1793 et devient curé «officieux» de Notre-Dame et Saint-Martin de Vitré en 1798. Il est curé en titre de Saint-Martin de Vitré en 1803, jusqu'à sa mort en 1840. Plusieurs biographies, manuscrites ou imprimées, notamment celle de l'abbé Jamaux, attestent du rayonnement du «saint de Vitré», qualificatif qu'il reçoit à sa mort. Il incarne un modèle de prêtre, avant tout prédicateur et confesseur, menant une vie des plus austère qui contraste avec sa grande richesse, charitable, humble (il refuse l'évêché de Vannes), soutien des séminaristes... Il est le type du «bon prêtre», emblématique du christianisme «blanc» qui règne dans le pays de Vitré. Réputé mort en odeur de sainteté, il est l'objet d'une sorte de canonisation populaire lors de ses spectaculaires funérailles (procession du cercueil, visage découvert) et sa tombe devient celle d'un thaumaturge et longtemps un lieu de pèlerinage, en marge des dévotions officielles.

## ANNEXE 1

## Liste des correspondants de Breteau de la Guéretterie

Le courrier reçu par Breteau, celui du moins qui a été conservé, est essentiellement «clérical». Il se trouve soit dans le fonds paroissial (5 V 378/27), soit dans le fonds diocésain (6 V 79). On peut répartir les lettres identifiées<sup>120</sup> selon les types d'expéditeurs suivants :

## Évêques (pas forcément autographes)

- Étienne Enoch, 2 (1806, 1807)
- Charles Mannay, 3 (1821, 1824)
- Claude de Lesquen, 4 (1830, 1831, 1837)

## Vicaires généraux

- Goyon des Hurlières, 7 (juin 1800 – juillet 1801, 1 non datée)
- Le Surre, 4 (oct. 1803 – nov. 1803)
- d'Humières, 1 (3 juillet 1806)
- Garnier, 2 (janvier 1821, septembre 1824)
- Des Rieux, 6 (août 1831 – juillet 1840)
- Brossays Saint-Marc, 1 (1837)

## Prêtres séculiers

- Duclaux, directeur du séminaire de Saint-Sulpice, 2 (1813, 1815)
- Langlois, supérieur du séminaire des missions étrangères, 1823
- un chanoine non identifié, 1827
- Blondeau, chanoine, secrétaire de l'évêque, 3 (1831, 1835)
- Bruté de Rémur, évêque de Vincennes (États-Unis), 1835
- Emery, supérieur du séminaire Saint-Sulpice, s. d. (sous l'Empire)
- prêtres : Travers, séminariste, 1805 ; Ange de Léon, curé de Saint-Aubin de Rennes, 1818 ; Lagogué, vicaire à Saint-M'Hervé, 1835 ; abbé Fourgon, rue Royale à Paris : 2 (1828)

## Religieux

- abbé de la trappe de Port-Salut, 2 (1817)
- religieux de la trappe de Port-Salut, 1 (1827)
- religieuses, 2 (visitandine, 1825, supérieure des ursulines, 1834)

## Laïcs (particuliers)

- Lenormand, Juvigné, 1819
- Bailly, député de la Mayenne : 2 lettres, dont une sur le frère de Breteau (1817, 1821)
- veuve Elias, de Rennes, sur un procès pour dettes, 1826
- paroissiens : 1 anonyme, s. d. ; Radier, de Drouges, 1825

## Autorités civiles

- Hirou, maire de Vitré, 1835 au titre du comité de l'instruction
- Manais, de Châteaubourg, 1828

## Famille

- l'abbé Breteau des Ormeaux, son frère, 1802.

<sup>120</sup> Certaines n'ont pu l'être : une du 5 juillet 1800, deux lettres d'un même auteur (23 mai 1801 et s. d. au curé d'office, entre 1798 et 1803), une lettre sur la soumission au serment de l'an VIII, etc...

## ANNEXE 2

Inventaire après décès de Breteau de la Guéretterie, le 19 novembre 1840, par Isidore Postel, notaire à Vitré. Articles concernant sa bibliothèque (Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, 4 E 3708)<sup>121</sup>

Bibliothèque dans la chambre de Monsieur de la Guéretterie et ailleurs

**241** *Bibliothèque portative des pères de l'Église*, neuf volumes grand in 8°. *Dictionnaire historique*, quatre volumes in 8° ; *Lettres de saint Augustin*, cinq volumes dépareillés, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, quatre volumes, le tout in 8°. 17 francs

[Tricalet (1696-1761), *Bibliothèque portative des pères de l'Église*, 1758-1763  
Le Nain de Tillemont (1637-1698), *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, 1693-1712]

**242** *Fêtes mobiles* de Butler, deux volumes dépareillés, *Spectacle de la nature* incomplet sept volumes, *Brefs et instructions du Saint Père*, deux volumes, *Histoire abrégée de l'Église*, deux volumes, *Histoire du christianisme* neuf volumes brochés, *Histoire de l'établissement du christianisme*, un volume. Sept francs soixante-quinze centimes

[*Abrégé des vies des pères* d'après Alban Butler, avec des instructions sur les fêtes mobiles, par Godescard, 1763  
Abbé Pluche (1688-1761), *Spectacle de la nature*, 1732  
Abbé Bullet (1699-1775), *Histoire de l'établissement du christianisme*, 1764]

**243** *Lettres de quelques juifs* par Guenet, trois volumes, *Confessions de Saint Augustin* un volume, *Notices sur les conciles*, un volume, Bellarmin un volume, *Bible*, traduction de don Calmet, un volume dépareillé, quatre francs quatre-vingts centimes

[Guenée, prêtre, apologiste (1717-1803), *Lettres de quelques juifs portugais, allemands et polonais à M. de Voltaire*, 1769  
Bellarmin, jésuite italien canonisé (1542-1621), a révisé la Vulgate  
Dom Calmet, bénédictin (1672-1757), auteur d'une traduction de référence de la Bible au XVIII<sup>e</sup> siècle]

**244** *Pontifical romain* un volume in folio, *Correspondance de Rome avec la France*, un volume, œuvre de Monsieur de Lamennais cinq francs, œuvres de l'abbé Caron, quatre volumes, *Doctrine chrétienne* de de Lhomond un volume, *Homélie de Saint Jean Chrysostome*, un volume détaché onze francs quarante-cinq centimes

[Lhomond, pédagogue, latiniste (1727-1794), *Doctrine chrétienne*]

**245** *Épîtres de Saint Paul*, un volume, *Traité des dispenses*, deux volumes, *De la manière d'enseigner et d'étudier* par Rollin, quatre volumes brochés, *Explication du catéchisme*, un volume, *Doctrine chrétienne* par L'homon, un volume, *Exposition de la doctrine chrétienne*, un volume, cinq francs vingt-cinq centimes

[Rollin (1661-1741), écrivain, historien (*Histoire ancienne* (1730-1738) et auteur de classiques de la pédagogie, comme *De la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres*, 1732]

<sup>121</sup> Entre crochets figurent les tentatives d'identification des ouvrages. On a respecté l'orthographe des noms d'auteurs du notaire.

**246** *Vie de Madame de Chantal*, deux volumes, *Traité des jeûnes de l'Église* par Thomassin, un volume, œuvres de Grenade, trente volumes incomplets, *La foi justifiée*, un volume, œuvres de l'abbé Proyard (?) trois volumes dépareillés, *Cas de conscience*, Sainte-Beuve, un volume, œuvres de Molina, un volume détaché, *Vie des saints*, un volume détaché, banquet (bouquet ?) de mission, un volume dix-sept francs cinquante centimes

[Louis Thomassin, théologien (1619-1695), *Traité des jeûnes de l'Église*, 1680

Louis de Grenade, célèbre théologien espagnol du XVI<sup>e</sup> siècle (1508-1588), auteur de sermons et de traités d'ascétique

Sainte-Beuve, théologien (1613-1677), *Résolution de plusieurs cas de conscience*, 1689-1704

Molina, jésuite espagnol (1536-1600), théologien de la grâce suffisante, combattu par les jansénistes]

**247** *Histoire des juifs* (Flavius Joseph), deux volumes in 12°, *Institutiones theologicae*, trois volumes, *Réponses critiques*, trois volumes, œuvres de Pothier, six volumes treize francs

[Flavius Josèphe, historien juif de l'Antiquité

Mgr Bouvier (1785-1854), *Institutiones theologicae*, 1817, ouvrage de vulgarisation des idées d'Alphonse de Liguori

Abbé Bullet, *Réponses critiques à plusieurs difficultés proposées par de nouveaux incrédules sur divers endroits des Livres saints*, 1773

Pothier, jurisconsulte français (1699-1772), auteur de nombreux ouvrages juridiques]

**248** Œuvres de Saint François de Salle, un volume in folio, *Lois ecclésiastiques*, un volume in folio, œuvre de Saint Bernard, un volume idem, *Discipline de l'Église* un volume in folio, œuvre de Saint Thomas, un volume idem, *Les siècles* (?), un volume in folio, *Législation primitive* de Bonald, trois volumes seize francs cinquante centimes

[Bonald, écrivain politique légitimiste et catholique (1754-1840), *La législation primitive considérée dans les derniers temps par les seules lumières de la raison*, 1802]

**249** *Dissertations sur le prêt à intérêt*, un volume, *Histoire de la vie de Jésus-Christ*, deux volumes, diurnal romain, un volume, *Histoire ancienne* de Rolin, treize volumes, *Théologie* de Bailli, huit volumes dix-huit francs cinquante centimes

[Mgr de la Luzerne (1738-1821), *Dissertation sur le prêt de commerce*, 1823 (?)

Bailly (1730-1808), *Théologia dogmatica et moralis*, 1771]

**250** *Pratique de la perfection chrétienne* (Rodriguez), deux volumes, *Instructions pour les jeunes gens*, huit volumes, *Méditations* de Chevassu, trois volumes, *Géographie moderne*, deux volumes, *Abrégé* de Mezerais, cinq volumes, *Instructions familiales*, cinq volumes, *Défense du christianisme* par Monseigneur Fressinou, quatre volumes, treize francs cinquante centimes

[Rodriguez, jésuite espagnol (1538-1616), *Pratique de la perfection chrétienne*, 1609

Chevassu, prêtre lyonnais (1674-1722), *Méditations ecclésiastiques*, 1746

Mézeray, historien français (1610-1683), auteur d'une histoire de France et d'un *Abrégé chronologique* (1668)

Frayssinous, prêtre, ministre de l'instruction publique et des cultes (1765-1841), *Défense du christianisme ou conférences sur la religion*, 1825]

**251** *Abrégé du génie du christianisme*, deux volumes, *Catéchisme* de Couturier, quatre volumes, *Histoire de l'Église*, un volume, *Histoire des variations*, sept volumes, *Catéchisme pratique*, deux volumes, *Erreurs de Voltaire*, trois

volumes, *Cours d'histoire universelle*, deux volumes, *Rituel de Toulon*, deux volumes, huit francs cinquante centimes

[Couturier, jésuite (1735-1799), *Catéchisme dogmatique et moral*, 1822

Bossuet (1627-1704), *Histoire des variations des églises protestantes*, 1688

Nonotte, jésuite, apologiste et polémiste (1711-1793), *Les erreurs de Voltaire*, 1762]

**252** *Biblia sacra*, un volume in 4°, *Histoire du peuple de Dieu*, neuf volumes incomplets, *Catéchisme de Montpellier*, trois volumes détachés, *Histoire du culte religieux*, deux volumes, *Exercices de piété*, deux volumes, la *Bible vulgate*, un volume, *Explication des prières de la messe*, un volume, œuvres de Nonotte, quatre volumes neuf francs cinquante centimes

**253** *L'âme élevée à Dieu*, un volume, un *Bréviaire* grand in 8° quatre volumes, un autre petit in 8°, quatre volumes, *Abrégé des cas de conscience de Pontas*, un volume, *Rituel de Rennes*, un volume, *Sermons* de Massillon, cinq volumes incomplets dix francs vingt-cinq centimes

[Collet, théologien français (1693-1770), *Abrégé du dictionnaire des cas de conscience de Pontas*, 1764 (Pontas, moraliste (1638-1728)

Massillon, prédicateur (1663-1742)]

**254** Cinq cent vingt-deux volumes in 8° et in 12° de théologie, classiques et de la bibliothèque catholique tous dépareillés cent francs